

Travailleurs de tous les pays, construisons la IVe Internationale !

Le CRI des travailleurs

Journal du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste)

N°10-11. Janvier-février 2004 (numéro double). **Prix coûtant : 1 €.** *Prix de soutien bienvenu...*

après sept mois de léthargie des travailleurs et de coups du gouvernement, consécutifs à la défaite de la montée vers la grève générale de mai-juin imposée par la trahison des appareils syndicaux cgt, fo, fsu...

À quoi jouent les directions syndicales ?

de la collaboration avec le gouvernement à la co-élaboration de ses prochaines contre-réformes, en passant par de vrais faux appels à la « mobilisation » de fin janvier...

Quelle perspective politique ?

*faut-il attendre quelque chose des
prochaines élections ?*

analyse de la situation, critique de l'accord LO-LCR pour les régionales et de la campagne du PT pour les cantonales...

**LOI CHIRAC CONTRE LES LYCÉENNES MUSULMANES :
DÉJOUER LE PIÈGE, ADOPTER UNE POSITION COMMUNISTE
RÉVOLUTIONNAIRE**

Qui sommes-nous ?

Le Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste), constitué sur la base du « *Projet de programme CRI* » (cf. notre site <http://groupecri.free.fr>), entend être **une organisation de combat pratique et théorique, intervenant dans la lutte des classes** pour aider à la mobilisation et à l'organisation politiques du prolétariat, de la jeunesse révoltée et de tous les opprimés, et pour contribuer à la reconstitution de leur conscience communiste révolutionnaire internationaliste.

Il entend aider à cette lutte de classe dans la mesure de ses moyens, en montrant, à chaque étape, que la satisfaction des revendications ouvrières et populaires, l'aspiration des masses à vivre dans des conditions décentes, leur aspiration à la dignité, au bien-être et au bonheur, se heurtent constamment à la logique même d'un mode de production barbare, **le mode de production capitaliste, qu'il ne s'agit pas de réformer ou d'« humaniser », mais de détruire.** Car celui-ci, avec ses firmes multinationales assoiffées de profit et ses États impérialistes et oppresseurs, réduit des masses toujours plus nombreuses à la guerre, à la misère, au chômage, aux épidémies et à la déchéance, condamne la plupart des hommes et des femmes à l'exploitation, à l'oppression, à l'aliénation, au dénuement et à l'ignorance, et menace l'avenir même de notre planète. Pourtant, grâce aux progrès de la productivité, de la technique, de la science et de la connaissance en général, **un autre monde est plus que jamais possible**, un monde où tous ces maux soient à jamais éradiqués, un monde où les êtres humains ne subiront plus le joug d'un mode de production fondé sur le profit, où ils ne subiront pas davantage la monstrueuse dictature stalinienne des pays soi-disant « socialistes » du XXe siècle, mais où ils deviendront maîtres de leur propre destin, après s'être approprié collectivement les moyens de production et d'échange, qu'ils géreront eux-mêmes dans le cadre de leurs conseils et dans le but de la satisfaction des besoins de tous.

Dans l'objectif de **l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes**, le Groupe CRI cherche, à tout moment, à aider le prolétariat, la jeunesse révoltée et tous les opprimés à définir leurs revendications et leurs aspirations sociales et politiques de la manière la plus claire possible, afin de les aider à ne compter que sur eux-mêmes, donc sur l'unité de leurs rangs et sur leur propre organisation politique indépendante, et non sur les patrons, les gouvernements, les États, les institutions internationales impérialistes (en particulier l'ONU) les démagogues et les bureaucrates de tout poil. Il entend les aider à trouver par leur propre expérience pratique le chemin vers le programme de la révolution communiste.

Un tel combat exige la **construction d'une Internationale communiste révolutionnaire, la IVe Internationale**, assurant théoriquement et pratiquement la continuité du communisme révolutionnaire qui s'est développé au sein de la Ière Internationale, animée notamment par Marx et Engels, au sein de la IIe Internationale avant sa dégénérescence réformiste, ses trahisons contre-révolutionnaires et sa transformation en appareil bourgeois, et au sein de la IIIe Internationale, l'Internationale communiste fondée notamment par Lénine et Trotsky, avant sa dégénérescence stalinienne contre-révolutionnaire.

Le Groupe CRI est né du constat que la IVe Internationale, fondée par Léon Trotsky en 1938, n'avait jamais été construite, bien que, depuis lors, dans des dizaines de pays, des centaines de groupes et d'organisations et des dizaines de milliers de militants s'y soient employés, méritant comme tels tout notre respect, quelles que soient les erreurs, les faiblesses et les fautes plus ou moins graves qu'on peut leur reprocher. Au-delà des circonstances objectives, notamment la toute-puissance despotique des règnes stalinien et social-démocrate sur le mouvement ouvrier pendant des décennies, **toutes les organisations qui se sont réclamées du combat pour la IVe Internationale ont été incapables de la construire.**

Qui plus est, les principales organisations internationales qui se réclament aujourd'hui de la IVe Internationale, dirigées et encadrées par la génération des « soixante-huitards », parfois sous l'autorité étouffante d'un « patriarche » devenu trotskyste dans les années 1930-1940, sont devenues au fil des ans des **organisations de plus en plus centristes** — ni révolutionnaires, ni exactement réformistes, mais toujours davantage opportunistes à l'égard des appareils petits-bourgeois, sociaux-démocrates et/ou staliniens, leurs directions respectives s'étant cristallisées en micro-appareils bureaucratiques, persuadés d'être les seuls détenteurs de la vérité, souvent despotiques en interne et aujourd'hui sclérosés de manière manifestement irréversible. Tel est le cas en particulier, pour nous en tenir aux organisations les plus connues en France, de la **LCR, dont la direction est centriste-droitière**, constamment opportuniste à l'égard du réformisme en général, de l'« altermondialisme » en particulier, voire de l'ONU, sans parler de son appel à voter Chirac en 2002 ; du **CCI « lambertiste »** auquel se réduit pratiquement le **PT, et dont la direction est centriste-trade-unioniste** (para-syndicale), constamment opportuniste à l'égard de la bureaucratie syndicale (notamment de FO) et de plus en plus nationaliste ; et de **LO, dont la direction est centriste-attentiste**, économiste (sans perspective politique concrète), parfois *gauchiste*, toujours *électoraliste* et finalement *incapable de rompre avec une sorte de culte paralysant du PCF* considéré comme « le parti de la classe ouvrière ».

C'est pourquoi, sans se tromper d'ennemi (l'ennemi principal est la bourgeoisie, ses États et ses partis de droite comme de gauche, à commencer par les partis soi-disant « socialistes » et « communistes »), le Groupe CRI **considère les différentes directions centristes comme des obstacles à la construction de l'Internationale communiste révolutionnaire**, il lutte contre elles politiquement à l'intérieur même du camp prolétarien, dans le respect des principes intangibles de la libre discussion et de la démocratie ouvrière, et tout en œuvrant de toutes ses forces — contrairement à ces mêmes directions centristes — au combat unitaire des organisations ouvrières dès que c'est possible (front unique ouvrier). Conscient que les centaines de militants communistes révolutionnaires authentiques de ces organisations centristes ne sauraient être identifiés avec les micro-appareils qui les dirigent, et qu'ils seront tout au contraire nombreux à participer tôt ou tard à la recomposition inévitable des forces qui construiront la IVe Internationale, le Groupe CRI entend ainsi aider ces militants, comme les travailleurs en général et en particulier les jeunes, à comprendre la nature des vieux appareils centristes cristallisés, afin de contribuer dans la mesure de ses moyens à la construction du parti communiste révolutionnaire internationaliste dont nous avons tous plus que jamais besoin pour notre lutte de classe.

Le CRI des travailleurs est le journal mensuel [*parfois bi-mensuel, mais alors plus long en l'occurrence double...*] du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste).

Tirage du n°9 (novembre-décembre 2003) : 230 exemplaires (le prix de vente est le prix coûtant). **Numéro ISSN :** en cours.

Contacts : 06 64 91 49 63 ou groupecri@free.fr — **Site internet :** <http://groupecri.free.fr>

Comité de rédaction : Marius Barberousse, Laura Fonteyn, Paul Lanvin, Antoni Mivani, Nina Pradier, Frédéric Traille et Ludovic Wolfgang (responsable légal). Sauf indication contraire (tribunes libres), les articles rédigés et signés par un membre du comité de rédaction sont le produit d'une élaboration collective et expriment la position de l'ensemble du comité de rédaction.

FRANCE, 2004 : QUE LA LUTTE DE CLASSE REPRENNE SES DROITS !

En ces premières semaines de l'année 2004, peu de temps avant les élections cantonales, régionales et européennes, et plus de sept mois après la trahison de la montée vers la grève générale de mai-juin par les appareils syndicaux au service du gouvernement (cf. Le Cri des travailleurs n°5-6, juin-juillet 2003), la lutte de la classe ouvrière et des travailleurs salariés de ce pays peine à sortir de la léthargie où les a naturellement plongés cette défaite. — Le gouvernement Chirac-Raffarin en profite pour frapper les catégories les plus fragiles et pour ficeler ses projets d'attaques générales et frontales contre la classe ouvrière et les travailleurs, qui seront mis en œuvre après les élections. Il bénéficie

pour ce faire de la collaboration active des dirigeants syndicaux qui, dans tous les secteurs, acceptent le cadre de la « concertation » visant à établir des « diagnostics partagés », donc à justifier, voire à co-élaborer les projets de contre-réformes. — C'est dans ce contexte que les dirigeants syndicaux ont appelé pour fin janvier les travailleurs du secteur public (électriciens et gaziers, cheminots, hospitaliers, enseignants chercheurs fonctionnaires) à « se mobiliser ». Décideraient-ils enfin d'engager le combat contre le gouvernement Chirac-Raffarin ? La tactique des « journées d'action » catégorielles, atomisées et sans lendemain, montre que tel n'est pas le cas, mais qu'il

s'agit, en cette veille de période électorale, d'une pure instrumentalisation de la lutte de classe au service de la gauche plurielle. — Quant à l'extrême gauche officielle (LO, LCR et PT), elle continue de refuser d'assumer les responsabilités que leur offre la crise de décomposition du mouvement ouvrier et du PCF en particulier, et en ne proposant rien d'autre aux travailleurs qu'un projet réformiste et purement électoraliste pour les uns (LO-LCR) et la défense petite-bourgeoise de la République bourgeoise et de la nation française pour l'autre (PT).

ATTAQUES DE CHIRAC : LE PIRE EST DEVANT NOUS

Depuis sept mois, les combattants du printemps, assommés par les Thibault, Blondel et Aschieri (pour ne pas parler des Chêrèque), ont dû digérer leur défaite et essayer d'en comprendre les causes — l'absence d'un véritable parti communiste révolutionnaire internationaliste dans ce pays ne les aidant malheureusement pas à en tirer toutes les conséquences (cf. Le Cri des travailleurs n°9 de novembre-décembre 2003). Depuis l'été, la lutte de classe semble en panne : presque pas de grèves ouvrières, très peu de manifestations ; seuls les intermittents du spectacle combattant l'accord scélérat contre leur système d'indemnisation, puis une poignée de travailleurs « sans-papiers » exigeant leur régularisation, quelques cohortes de chômeurs victimes de la suppression de leurs allocations et enfin quelques milliers d'étudiants défendant leurs diplômes et une Université publique de qualité, se sont efforcés de lutter, maintenant le fil ténu de la continuité, dans l'isolement le plus total, sciemment abandonnés à leur sort par les appareils syndicaux, dont la base sociale est l'aristocratie salariée.

Faiblesse sociale et force politique du gouvernement

Pour sa part, le gouvernement Chirac-Raffarin est bien conscient de devoir sa victoire du printemps aux dirigeants des syndicats et d'avoir donc défait le mouvement sans l'écraser. Affaibli socialement par la

puissance du mouvement de mai-juin, discrédité publiquement par sa gestion catastrophique de la canicule estivale, mais renforcé politiquement par la collaboration active de la gauche plurielle et des directions syndicales, il a su prendre la mesure de cette situation contradictoire et jouer à partir de là avec succès une partition dont il faut souligner l'habileté. D'un côté, il a réussi à éviter tout risque de reprise générale de la lutte de classe : report de la contre-réforme de la Sécurité sociale et des principaux projets de privatisation ; léger creusement du déficit budgétaire malgré les foudres de Bruxelles ; mise en place systématique du « dialogue social » avec les syndicats dans tous les domaines, du « haut conseil sur l'avenir de l'assurance maladie » au « grand débat sur l'éducation », en passant par les tables rondes et autres concertations dans les entreprises publiques — tout cela dans le but de parvenir à des « diagnostics partagés » et de faire prendre en charge les contre-réformes par les syndicats. D'un autre côté, le gouvernement a continué de frapper, au service de ce même MEDEF, les catégories les plus fragiles, sachant que ces mêmes dirigeants syndicaux le laisseraient agir à sa guise sans broncher : il a entériné l'accord sur le régime d'indemnisations des intermittents, adopté le Revenu minimum d'activité (RMA), mis en œuvre l'accord qui réduit la durée d'indemnisation des ASSEDIC et frappera 600 000 personnes dans les deux ans à venir

(sur tous ces points, cf. Le Cri des travailleurs n°9) ; de plus, il a entrepris de liquider le système de l'Aide Médicale d'État (AME)¹,

¹ À ce sujet, les présidents des associations humanitaires *Médecins du Monde* et *Médecins Sans Frontières*, Claude Moncorgé et Jean-Hervé Bradol, qui sont pourtant partisans de la maîtrise des dépenses de santé et de bien d'autres mesures prises par les gouvernements successifs contre le droit aux soins, ont adressé le 9 janvier une lettre alarmante aux ministres de la Santé et des Affaires Sociales, où l'on peut lire notamment : « En tant qu'acteurs médicaux et sociaux impliqués au quotidien dans la prise en charge des populations les plus précaires résidant en France, nous estimons de notre responsabilité de vous informer qu'une catastrophe sanitaire est en gestation. Sa cause n'a rien de naturel mais tout de politique. Elle concerne environ 150 000 personnes, parmi les plus fragiles d'entre nous, bénéficiant de l'AME (Aide Médicale d'Etat), dispositif réservé aux résidents sans titre de séjour sur notre territoire et aux ressources financières extrêmement faibles. Aujourd'hui, une personne résidant en France peut, si ses ressources sont inférieures à 566 euros par mois, obtenir un accès gratuit aux soins. Si la situation l'exige, ce droit lui est accordé sans délai. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'arriver, en urgence, dans un état critique à l'hôpital. L'Aide Médicale d'Etat permet, au quotidien, la prise en charge des pathologies des plus courantes (bronchite) aux plus sévères (cancer). *Le projet actuel, inscrit dans les lois de Finances 2004 et rectificatives 2003, prévoit la suppression de l'accès immédiat à l'Aide Médicale d'Etat et la fin de la gratuité pour ses bénéficiaires.* Désormais, les patients

multiplié les expulsions d'immigrés « sans-papiers » et les actes de répression, notamment contre les jeunes² et les syndicalistes ; enfin, après les brutales retenues sur les salaires des fonctionnaires grévistes de mai-juin, il a refusé d'augmenter les traitements en 2003 et prévoit une dérisoire revalorisation du point d'indice de 0,5 % pour 2004, sachant là encore qu'il ne rencontrera guère de résistance syndicale autre que verbale et symbolique, et qu'il n'aura guère à craindre de la part des enseignants, assommés et souvent désorientés depuis juin.

Les prochaines offensives générales de Chirac sont prêtes

Mais les offensives générales et frontales contre la classe ouvrière et les travailleurs sont en préparation, et ne seront menées qu'après la période électorale, dont Chirac espère sortir requinqué grâce à sa politique sécuritaire, anti-immigrés et anti-fonctionnaires. Un nouveau gouvernement UMP sera mis en place, peut-être ouvert à Bayrou et à ses amis (si leur score électoral est bon), en tout cas débarrassé des ministres les plus usés que sont les Raffarin, Fillon,

devront attendre, durant une période indéterminée, une éventuelle décision positive de la Caisse primaire d'assurance maladie. Pour cela, il leur sera demandé des documents souvent impossibles à fournir au regard de leur situation. En effet, comment des personnes sans titre de séjour ni autorisation de travail pourraient-elles fournir tous les documents justifiant de leur résidence (bail, certificat d'hébergement) ou de leurs ressources (fiches de salaires), comme le prévoient les projets de décrets ? Si ces obstacles sont franchis et qu'ils obtiennent l'AME, les patients devront payer une partie des frais médicaux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Or ils'agit bien de personnes aux ressources très faibles, incapables de payer leurs soins, elles devront y renoncer. » (Lettre ouverte citée par les camarades de la *Lettre de Liaisons* n° 85 du 8 janvier 2004 ; elias@voila.fr)

² À ce sujet, on apprend qu'un projet de circulaire du Premier ministre daté du 21 novembre 2003, prévoit le transfert des Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports, qui dépendent actuellement du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche, au Ministère de l'Intérieur, ou plus exactement, dans l'objectif de leur décentralisation, aux préfetures... Leurs missions éducatives passeraient ainsi directement sous le contrôle de la police... Nous y reviendrons lorsque nous aurons à ce sujet de plus amples informations.

Ferry, Mattéi et autres Bachelot... Gouvernement frais, gouvernement de choc. Les attaques sont prêtes, les projets ficelés. Il s'agit de faire franchir un saut qualitatif au processus de destruction des acquis et protections de la classe ouvrière, afin de la rendre plus productive et d'accélérer le transfert d'une partie des richesses produites qui revenait jusqu'à présent aux salariés dans les caisses du patronat. En effet, de même que l'augmentation de la durée de cotisation pour les retraites signifie en réalité une baisse du montant des pensions, donc une diminution du « salaire différé » pour l'ensemble de la classe des travailleurs salariés, de même les mesures en préparation contre la Sécurité sociale et les services publics utiles à la population (santé, éducation, transports...) ne peuvent être comprises que comme un détournement des fonds salariaux vers les caisses patronales. Voici une présentation succincte et non exhaustive des principales mesures en préparation, dont les travailleurs conscients doivent prendre connaissance dès maintenant pour se préparer aux difficiles combats de classe qui les attendent :

Briser les droits des salariés, multiplier les cadeaux aux patrons...

Lors de ses « vœux aux Français », Chirac a annoncé son projet d'une « loi de mobilisation pour l'emploi ». Il s'agit en fait d'« assouplir » le Code du Travail, c'est-à-dire de remettre en cause encore davantage les droits conquis par la lutte de classe, de flexibiliser à outrance, de réduire les travailleurs à une situation d'accessoires jetables. Tel est le sens, en particulier, des « contrats de mission » dont le gouvernement projette de faire cadeau aux patrons : plus « souples », comme ils disent, que les CDD (contrats à durée déterminée), ces nouveaux emplois ultra précaires permettront à l'entreprise d'embaucher et de débaucher à sa guise, de sorte qu'une incertitude permanente pèsera sur l'avenir le plus immédiat des salariés. Toujours plus loin dans la précarité, telle est la devise de la classe dirigeante. Pourtant, en France, le volume du travail intérimaire a déjà doublé entre 1996 et 2001, 7 embauches sur 10, dans le privé, sont des CDD, et le temps partiel, imposé dans 7 cas sur 10, ne cesse de croître. Au nom de la prétendue lutte contre le chômage — on sait ce qu'il en est : selon les statistiques officielles, qui ne

prennent en compte qu'une partie des chômeurs réels, ce pays compte 140 000 « demandeurs d'emploi » de plus qu'il y a un an —, des exonérations de toutes sortes tombent comme des fleurs sur le patronat. Aujourd'hui, les patrons sont déjà exonérés de 20 milliards d'euros de cotisations sociales (chiffres de 2003) lorsqu'ils emploient des travailleurs non ou peu qualifiés — l'État, c'est-à-dire notamment les travailleurs contribuables, compensant alors en général (mais pas toujours) le manque à gagner pour la Sécurité sociale. Mais le gouvernement veut aller beaucoup plus loin. Ainsi les « Contrats Jeunes en Entreprise » exonèrent-ils les entreprises de toutes charges durant les deux premières années d'embauche et de 50 % la troisième année ; aggravant les divisions qui traversent la classe ouvrière, ils s'inscrivent d'ailleurs dans le prolongement des « emplois jeunes » de Jospin, dans la mesure où ils font de l'âge un critère de discrimination devant l'emploi et des « jeunes » une catégorie condamnée aux petits boulots sous-payés. De même, la réforme de la taxe professionnelle annoncée par Chirac va conduire dans les faits à sa disparition³ : or, elle représente la moitié du produit des impôts locaux (20 milliards d'euro en 2002), ce qui va évidemment provoquer une nouvelle augmentation de la fiscalité pour les particuliers. De son côté, le MEDEF entend imposer un « assouplissement » des procédures de licenciements individuels, comme compléments à la législation existant sur les « plans sociaux », pourtant déjà si « efficace » pour jeter à la rue les salariés et fermer les usines : désormais, une entreprise pourrait licencier un salarié sans qu'il ait commis la moindre « faute » professionnelle, uniquement parce qu'il serait considéré comme n'étant pas assez productif. Enfin, on sait que le gouvernement entend supprimer un jour férié aux salariés et que ce sera tout bénéfique pour le patronat : non seulement la cotisation qu'il devra officiellement payer à la « Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie » équivaut à peine à la moitié du produit d'une journée de travail (soit une demi-journée de labeur purement et simplement offerte

³ Dans un premier temps, et ce à compter du 1^{er} janvier 2004, tous les investissements des entreprises seront exonérés de taxe professionnelle pendant une durée de dix-huit mois.

au patronat), mais encore, par le jeu des exonérations et des allègements de charges sociales, la plupart des entreprises pourra n'avoir même pas à payer cette contribution de 0,3 %...

Briser la Sécurité sociale

Le projet de déstructuration de la Sécurité sociale, ouvrant la porte au déremboursement massif de soins et à l'augmentation généralisée de la CSG (impôt instauré par Rocard en lieu et place des cotisations sociales et payé à plus de 90% par les salariés), est mijoté en ce moment avec les dirigeants syndicaux de tous bords et sera présenté prochainement. Il s'agit de préparer la fin du monopole de la Sécurité sociale et sa mise en concurrence avec des assurances privées qui se frottent déjà les mains. Le « Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie », auquel ont osé participer les représentants des syndicats alors que son but exprès était d'établir un « *diagnostic partagé* » avec le gouvernement, a rendu son rapport le 23 janvier. Comme on s'y attendait, il « constate » en long, en large et en travers que « *le reste à charge pour la plupart des Français — c'est-à-dire la part des dépenses de soins qui reste à leur charge, avant couverture complémentaire, et compte non tenu des cotisations et des primes d'assurance préalablement payées — est très modeste* » ; que « *le taux d'effort (sic !) de ces ménages est (...) modéré* » ; qu'il y a une « *aisance dans l'accès aux soins* », source prétendue de « *comportements négligents, voire laxistes, de consommation et de prescription* ». En un mot, le rapport souligne que « *la France se situe parmi les pays qui consacrent le plus de leur richesse aux dépenses de soins* » et estime qu'« *il faut donc [sic : on admirera la rigueur logique du raisonnement !] entreprendre dès à présent une action méthodique et résolue pour réorganiser le système de soins autour d'un meilleur rapport qualité/prix* ». Dès lors, il s'agit d'abord d'augmenter les recettes ; or, comme par hasard, c'est vers la CSG que balance le cœur des compères diagnostiqueurs, syndicalistes compris : « *La CSG, par son assiette large et le principe de proportionnalité qui la sous-tend, peut apparaître, de ce point de vue, comme une réponse possible* ». Du côté des dépenses, ensuite, il s'agit, dans leur jargon, de « *faire des choix* », d'« *éprouver la qualité et l'utilité de ce que l'on rembourse* », d'« *entrer*

dans des démarches exigeantes d'évaluation des pratiques et d'accréditation », de promouvoir une « *gestion 'active' du périmètre remboursable* » ; en particulier, « *l'assurance maladie ne doit, en premier lieu, assurer que le remboursement de biens et services qui ont fait la preuve de leur efficacité* » ; en clair, il va falloir dérembourser encore les médicaments et les actes de soin ! « *Par exemple, explique le rapport, ce n'est pas parce qu'il existe sur le marché un test d'analyse biologique ou un examen extrêmement coûteux permettant de diminuer de manière infime la survenance d'un risque qu'il faut forcément prendre en charge collectivement cette dépense*. » Autrement dit, si l'on a des chances de déceler un risque de maladie grave, mais que ces chances sont minces, il faudra soit payer de sa poche, soit renoncer à mettre toutes les chances de son côté pour échapper à la maladie ! Ces technocrates courageux et ces bureaucrates responsables affirment aussi, main dans la main : « *Il faut être capable, techniquement et politiquement, de poser les questions de hiérarchie des priorités et d'effectuer les arbitrages*. » Par exemple, « *si l'on veut pouvoir étendre le domaine remboursable à de nouveaux produits ou de nouvelles techniques, on doit aussi pouvoir en faire sortir, sur des bases scientifiques transparentes, les produits ou les services considérés moins prioritaires, ou simplement devenus moins utiles du fait de l'introduction d'une nouveauté*. (...) *La chasse à la non-qualité est aussi une forme efficace de lutte contre les dépenses injustifiées : que l'on pense par exemple aux opérations inutiles*. » Comme si les chirurgiens et les infirmières, débordés par le manque de personnel, n'avaient rien d'autre à faire qu'à se divertir en se livrant à des « opérations inutiles » !

Asphyxier les hôpitaux

Dans les hôpitaux, la politique menée par les gouvernements successifs de droite et de gauche depuis des années va se poursuivre, organisant l'étranglement financier des établissements. Ainsi, avec l'entrée en vigueur du plan Mattéi « hôpital 2007 », la directrice de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris vient-elle d'annoncer un plan d'économies de 240 millions d'euros, une indignité quand on sait dans quelles conditions travaillent aujourd'hui les personnels. Les ravages meurtriers de la canicule

et les scandales des manques de moyens constatés récemment face à l'épidémie de bronchiolite chez les tout-petits n'empêchent pas les pouvoirs publics de continuer à mettre en péril les services de santé. Le plan Mattéi a introduit la tarification systématique des actes ; et maintenant, pour éviter d'embaucher malgré les besoins et augmenter la productivité des personnels, le gouvernement prévoit d'instaurer une « prime d'intéressement », qui serait versée aux personnels hospitaliers au moment de la publication des résultats d'exploitation de leurs services : les soins sont ainsi considérés comme des marchandises, et les hôpitaux comme des entreprises capitalistes ! En outre, le rapport du « Haut conseil sur l'avenir de l'assurance maladie » prévient que le passage à « *la tarification à l'activité dans les hôpitaux publics, qui doit commencer à se mettre en place en 2004 (...) ne résoudra pas, à lui seul, et de loin, les questions de financement qui se posent pour ces établissements* » ; dès lors, il est nécessaire de « *tendre vers la performance* » ; or, « *il n'y a pas de recherche d'efficacité et de productivité qui ne suppose des efforts d'adaptation, voire des remises en cause de situations acquises* ». Enfin, en ce qui concerne l'équipement hospitalier, le « Haut Conseil » déplore « *la trop grande lenteur avec laquelle se réalisent les redéploiements de moyens, et les multiples obstacles qui se dressent pour freiner ou empêcher les recombinaisons qui entraînent des fermetures ou des fusions d'établissements ou de services* » ; autrement dit, il faut briser la résistance des personnels aux restructurations hospitalières, qui entraînent le plus souvent des fermetures de lits et de services et une compression de personnels qui aggrave toujours davantage les conditions de travail.

Briser les services publics

La fin du monopole des entreprises nationales de service public est un autre volet des projets d'attaques gouvernementaux. Tous les secteurs sont concernés : ouverture à la concurrence des services postaux et ferroviaires, transformation d'EDF et de GDF en sociétés anonymes, vente de participations de l'État chez Renault, France Télécom, Aréva, la Snecma, Air France... Nous avons évoqué plus en détail dans notre précédent numéro le cas de la Poste et

de France Télécom. Prenons ici celui du secteur aérien : un projet de loi sera examiné au printemps par le Parlement, qui vise à transformer l'établissement public Aéroports de Paris en société anonyme. Le président et le gouvernement peuvent bien verser des larmes de crocodile pour les victimes du crash de Charm-el-Cheikh : la privatisation rampante à Air France pourrait bien conduire à d'autres drames : un chroniqueur annonçait récemment sur France Info que des experts prévoient un accident d'avion par semaine dans vingt ans ; cette prévision ne tenant compte que de l'augmentation du trafic, elle semble bien minimale si l'on considère les effets inévitables de la déréglementation, de la pression croissante mise sur les personnels navigants, et de la livraison de la maintenance et de la réparation au plus offrant. D'ores et déjà, Air France sous-traite la maintenance de ses appareils à des entreprises de Thaïlande ou d'Afrique du Sud, attractives pour le bas coût de leur main-d'œuvre, et vient de passer contrat avec une compagnie russe, Aeroflot, encore moins chère. Et si les autorités suisses ont dénoncé les manquements à la sécurité de la compagnie égyptienne Flash Airlines, elles ne nous feront pas oublier que la collision entre un avion civil russe et un avion cargo allemand au-dessus du lac de Constance qui avait fait 71 morts à l'été 2002, était due aux incroyables défaillances de son système de contrôle aérien déjà privatisé : un seul contrôleur ce jour-là, et des appareils de contrôle en panne...

Faire payer les personnels de l'Éducation — et leurs élèves

Dans l'Éducation nationale, alors que la décentralisation des personnels techniciens, ouvriers et de service sera mise en œuvre prochainement dans l'indifférence syndicale, le « grand débat sur l'éducation » a été l'occasion de multiples provocations de la part des ministres Ferry et Darcos. Les motions d'établissements publiées dans notre précédent numéro citaient certaines de leurs déclarations, relevées dans les comptes-rendus des séances des 27 et 28 octobre au Sénat et à l'Assemblée nationale. Mais c'est sans attendre ni les résultats du prétendu « grand débat » (certes connus d'avance), ni même la loi d'orientation sur l'éducation annoncée pour l'automne (censée découler dudit

« débat »), que le gouvernement met d'ores et déjà en œuvre ses propres préconisations : le budget prévu pour la rentrée scolaire 2004 se traduit par des limitations, voire des réductions drastiques d'effectifs. Or on se souvient que P. Auberger, membre de la majorité, avait déclaré à l'Assemblée nationale : « *Il faut résoudre la question des classes de faibles effectifs, par exemple en STI [Sciences et Techniques Industrielles], littérature ou langue allemande. Quel montant d'économies pourrait-on faire si l'on y remédiait ?* » ; et X. Darcos avait répondu : « *Les options qui consistent par exemple en l'étude d'une langue rare, doivent être rationalisées car elles concernent peu d'élèves mais représentent un coût de recrutement très élevé.* » De fait, ce sont bien des milliers d'options qui disparaissent dès la rentrée 2004 dans le second degré⁴ : le gouvernement prend prétexte de la baisse annoncée du nombre d'élèves (-34 000) pour supprimer au niveau national 2 500 emplois d'enseignants (calculés en ETP, équivalents temps plein) ; de plus, comme en 2003, il opère un jeu de vases communicants en supprimant l'équivalent de 1 500 emplois dans les académies dites « surdotées », pour les transférer dans les académies jugées « déficitaires » ; or cela conduit à la fermeture de classes et de sections et frappe les enseignements optionnels. Par exemple, dans l'académie de Bordeaux, est prévue la suppression de 21 options de langues anciennes, de 130 options de langues vivantes et de 61 options non linguistiques. Dans l'académie de Versailles, 52 sections technologiques sont supprimées, ainsi que 121 options dans 112 lycées. Etc. Quant aux enseignements obligatoires, étant donné le manque prévisible de remplaçants qui va résulter de la compression des effectifs, ils ne sont nullement assurés. — Par ailleurs, Ferry avait déclaré au Sénat le 27 octobre : « *Pour supprimer totalement*

⁴ Dans le primaire, la création de 1460 postes au niveau national est très insuffisante pour encadrer la hausse des effectifs de 53 400 élèves, qui touchera presque toutes les académies, et pour assurer les remplacements, organiser la formation continue des maîtres, accompagner les élèves en difficulté, scolariser les enfants de deux ans, etc. En outre, cette création nette de postes au niveau national n'empêchera pas une baisse absolue du nombre de postes dans dix académies (totalisant une suppression de 368 postes), alors que leurs effectifs d'élèves vont augmenter en même temps.

les sureffectifs, il faudrait assécher les concours de l'agrégation et du CAPES pendant plusieurs années, au risque de désespérer certaines filières universitaires, et je ne parle pas, pour les langues vivantes, des problèmes diplomatiques et de réactions du Quai d'Orsay... » Or, il s'agissait bien là d'un véritable programme : on parle d'une baisse considérable du nombre de postes offerts aux concours d'enseignement cette année, de l'ordre de 17 % ! — Et nous ne revenons pas ici sur la poursuite de la baisse du nombre de surveillants, qui va conduire à une nouvelle détérioration des conditions de travail dans les collèges et les lycées.

Mettre en cause le droit de grève

Nous ne pouvons suspendre provisoirement cette liste inachevée sans mentionner le projet de remise en cause du droit de grève, notamment dans les transports publics, dont Chirac nous a une nouvelle fois rebattu les oreilles le 7 janvier, répondant directement à une nouvelle injonction de Seillère, président du MEDEF, en date du 15 décembre. Le président a déclaré qu'un « service minimum » serait instauré dans les six prochains mois, de préférence par la concertation avec les syndicats (méthode selon laquelle fut adopté en octobre 2001 la procédure dite « d'alerte sociale » à la RATP), et le cas échéant par la loi.

... POURTANT, LES DIRIGEANTS SYNDICAUX CO-ÉLABORENT LES CONTRE-RÉFORMES DU GOUVERNEMENT ET OSENT NOUS REFAIRE LE COUP DES « JOURNÉES D'ACTION » CATÉGORIELLES ET SANS LENDEMAIN !

Face aux attaques en préparation, qui sont de notoriété publique, et face aux effets désastreux de toute la politique menée par le gouvernement Chirac-Raffarin dans la continuité de son prédécesseur de gauche plurielle, les travailleurs conscients, malgré le désarroi où ils sont plongés depuis la liquidation bureaucratique du mouvement de mai-juin, voudraient pouvoir trouver les voies de la résistance. Après sept mois de léthargie, ils se rendent bien compte qu'ils ont perdu une bataille, mais que la guerre du patronat et du gouvernement contre eux continue avec une brutalité croissante. En particulier, ils ont bien conscience que, quand le gouvernement prétend manquer d'argent pour justifier sa politique, il trouve dans le même temps les moyens de multiplier les cadeaux au patronat, notamment sous la forme d'exonération de charges sociales et fiscales. C'est pourquoi le refus des plans sociaux et des licenciements, le refus des privatisations et de l'ouverture à la concurrence des services publics, la revendication d'une augmentation générale des salaires pour les travailleurs du public comme du privé, et notamment des bas salaires — apparaissent à tous comme parfaitement légitimes et justifiés. En particulier, les électriciens et gaziers, les cheminots, les hospitaliers, les enseignants et même les chercheurs du public⁵ seraient prêts à se mobiliser

⁵ Les chercheurs du service public (employés par les « grands organismes » comme le CNRS, l'INSERM, le CEA, etc.), qui ne sont pourtant pas les catégories les plus défavorisées de la population, ont décidé en effet de se mobiliser, non pas tant pour leurs propres salaires (cependant très inférieurs à ceux des chercheurs du privé) que pour défendre la recherche publique, et notamment la recherche fondamentale. Dans une pétition signée par des milliers de chercheurs (4 000 le 9 janvier, 15 666 une semaine plus tard...), parfois de grand renom, ils dressent un bilan catastrophique de la situation de la recherche publique en France, dénonçant l'asphyxie budgétaire (les crédits théoriques du CNRS pour 2003 sont ainsi inférieurs de 381 millions d'euros à leur niveau de 2002), le non-paiement par l'État d'une partie des crédits promis pour 2003, la baisse drastique des recrutements, qui conduit à la multiplication des contrats précaires et sous-payés pour les jeunes

réellement pour leurs revendications, s'ils étaient sûrs que, cette fois, les syndicats étaient décidés à aller jusqu'au bout. Or, que font les dirigeants syndicaux ?

Les bureaucrates, de la collaboration à la co-élaboration...

On se souvient que, pour faire avaler la couleuvre de leur trahison en mai-juin, ils nous avaient juré qu'on verrait ce qu'on verrait... à la rentrée (« la CGT avec vous pour une rentrée offensive », titrait par exemple un tract confédéral début septembre). On a vu : ils n'ont rien proposé, ils se sont contentés d'observer l'effet du coup porté par leur politique au moral des travailleurs mobilisés en mai-juin et ont abandonné à leur sort les catégories les plus fragiles qui essayaient malgré tout de lutter. En revanche, ces bureaucrates ont accepté de siéger dans tous les organismes de « dialogue social » et de « concertation » mis en place par le gouvernement. Pour se justifier, ils nous font croire qu'ils peuvent obtenir des avancées, ou du moins limiter les dégâts. Par exemple, dans le cadre des discussions sur « l'avenir de l'assurance maladie », on a assisté au petit jeu habituel : d'un côté, Daniel

chercheurs pourtant bardés de diplômes et, dans les faits, souvent surexploités par des directeurs de laboratoire eux-mêmes pris à la gorge financièrement... Malgré le caractère partiel des revendications de cette pétition (notamment le fait qu'elle n'exige pas le recrutement massif de chercheurs fonctionnaires par concours et l'abolition des contrats précaires), la mobilisation des chercheurs doit donc être considérée en elle-même comme une partie du mouvement d'ensemble des travailleurs pour défendre les services publics utiles à la population. En même temps, il faut bien comprendre que, là encore, ce n'est pas par manque d'argent que l'État asphyxie la recherche publique, mais par choix politique : dans le même temps, le gouvernement verse de plus en plus de subventions aux entreprises privées pour leurs propres recherches, y compris pour les recherches d'armement, et il applique la « loi sur l'innovation » élaborée par Allègre et votée par la gauche plurielle en 1999, qui permet aux chercheurs du public de travailler pour le compte du privé tout en conservant leur statut de fonctionnaires et en utilisant les ressources matérielles et financières de la recherche publique !

Bouton, PDG de la Société générale et porte-parole du MEDEF, n'a pas cessé de faire de la surenchère en proposant d'accroître la CSG en fonction de l'âge, de ne plus rembourser les dépenses d'accidents liés à la pratique d'un sport, de faire rembourser par les héritiers une partie des soins des personnes décédées, etc. ; de l'autre, les bureaucrates syndicaux, montant en épingle ses provocations, se sont donné le beau rôle en grim pant au créneau contre ces « ultra » du MEDEF... et en présentant comme une victoire les « constats » et propositions tellement plus « raisonnables » qui ont fait l'objet du « diagnostic partagé »... Par exemple, J.-C. Le Digou, n°2 de la CGT et responsable de la protection sociale, a vilipendé d'autant plus Daniel Bouton, représentant des méchants financiers, que cela lui a permis de présenter Guillaume Sarkozy, frère de ministre, chargé de la protection sociale au MEDEF... comme un « homme de dialogue », censé représenter quant à lui les gentils « patrons employeurs » et « responsables »... Dans la même ligne, la CGT s'est réjouie que le gouvernement ouvre des discussions avec les syndicats sur l'hôpital, n'hésitant pas à proclamer qu'« une réforme démocratique du système de santé est nécessaire » et que les organisations syndicales doivent être associées à son élaboration (texte « L'urgence d'une réforme de progrès », site internet de la CGT).

... et aux vrais faux appels à la « mobilisation »

Mais alors, dira-t-on, pourquoi les syndicats ont-ils appelé certaines catégories du secteur public à faire grève et à manifester dans les dix derniers jours de janvier ? On peut distinguer deux raisons, l'une structurelle, l'autre conjoncturelle. D'une part, il leur faut bien faire croire de temps à autre qu'ils ne sont pas d'accord avec le gouvernement, car s'ils ne faisaient que collaborer sans faire aussi semblant de mobiliser, les travailleurs finiraient tous par s'apercevoir que ces bureaucrates ne roulent pas pour eux. D'autre part, en cette veille de période électorale, la gauche plurielle, qui dirige les syndicats, a besoin de montrer qu'elle

n'est pas complètement morte depuis le printemps 2002 ; non qu'il s'agisse pour elle d'infliger une défaite au gouvernement, fût-elle simplement électorale : elle affirme elle-même que son objectif reste les échéances de 2007, et qu'elle n'a aucunement l'intention de faire vaciller d'ici là le pouvoir de la droite et du président, même en cas d'une involontaire et bien peu probable victoire aux élections régionales (habituee à la cohabitation, elle se contenterait dans ce cas de gérer bien gentiment ses régions en attendant 2007). Mais bon, il faut bien qu'elle commence à se relever de la débâcle politique qu'elle a subie le 21 avril 2002, sans quoi il finirait pas devenir évident aux yeux de tous qu'elle n'a aucune alternative à proposer à la politique de Chirac-Raffarin ; il faut bien commencer à reconquérir les électeurs qui l'ont si légitimement sanctionnée en 2002 ; et il faut bien faire campagne pour garder ses postes d'élus, qui constituent encore sa base la plus sûre...

Du reste, si les dirigeants syndicaux cherchaient réellement un affrontement avec le gouvernement, s'ils avaient vraiment un autre but que d'instrumentaliser les travailleurs du public (qui constituent les gros bastions traditionnels de l'électorat de gauche), en essayant de redorer le blason de la « gauche plurielle » à laquelle eux-mêmes appartiennent, ils n'appelleraient pas à de prétendues « mobilisations » émiettées et purement symboliques. Or leur tactique, savamment maîtrisée pour avoir été si fréquemment utilisée depuis des années, et en particulier l'an passé avec le résultat que l'on sait, se réduit à l'organisation de journées d'action catégorielles et sans lendemain : ils ont ainsi convoqué une journée d'action le 20 janvier à EDF-GDF, une autre le 21 janvier à la SNCF, une autre encore le 22 janvier dans les hôpitaux, et les sept fédérations de fonctionnaires ont appelé ensemble pour fin janvier à une « semaine d'actions unitaires diversifiées » (sic, communiqué commun du 9 janvier), dont le but est... d'« engager une nouvelle approche du dialogue social » (resic)... D'ailleurs, cette tactique s'accompagne de déclarations clairement destinées à rassurer le

gouvernement : « C'est l'usager qui devrait faire grève », dit Marc Blondel, de FO, comme pour mieux justifier qu'il n'appellera pas les travailleurs à faire grève tous ensemble (*Force ouvrière hebdo*, 24 décembre 2003). Quant au SNES-FSU (principal syndicat des enseignants du secondaire), qui se veut plus à gauche que les fédérations de fonctionnaires, il propose, dans le cadre de la « semaine d'actions unitaires diversifiées »... une journée de grève de la seule Éducation nationale « le 27 ou le 29 »... tout en invitant ses sections académiques à partir en ordre de bataille dispersé... sous prétexte de « tenir compte des différences de calendrier de préparation de rentrée entre les académies et donc des différences de rythmes de mobilisation, (ainsi que) des contraintes de calendrier (calendrier des vacances, calendrier des prochaines échéances électorales) » (sic, communiqué du SNES, 13 janvier). Ainsi — sans parler des pitoyables opérations « cartes postales » du SNES ! — des « appels » à la grève soi-disant unitaires (c'est-à-dire intersyndicaux : FSU, CGT, FO, SUD, UNSA, CNT...) sont-ils lancés par les syndicats enseignants, mais de manière dispersée, académie par académie : pour le 19 janvier dans l'académie de Limoges, pour le 21 dans l'académie de Grenoble, pour le 30 dans l'académie de Lille, etc. En même temps, la FSU annonce un meeting à la Mutualité pour le... 14 mars (qui ressemblera donc très fort à un meeting électoral pour la gauche plurielle !) et le SNES à une deuxième journée de grève... mais pour la première quinzaine de mars !

Face à cette misérable tactique des bureaucrates syndicaux, qui ne peut conduire une fois de plus que dans le mur de la défaite et du désarroi une éventuelle remobilisation des travailleurs, il est du devoir des révolutionnaires et de tous les militants ouvriers honnêtes d'avertir les travailleurs sur la signification de la politique menée par les appareils. En particulier, il est nécessaire de continuer à expliquer les leçons de la trahison subie en mai-juin. Absolument nécessaire dans la prochaine période, une nouvelle mobilisation générale des travailleurs ne pourra aboutir, ne

pourra infliger une défaite à Chirac et à son gouvernement en aboutissant à la grève générale, que si elle se donne les moyens et les objectifs suivants :

• **Non au renouvellement de la tactique suicidaire de division pratiquée l'an passé ! Mobilisation de toute la classe ouvrière, de l'ensemble des travailleurs salariés et de la jeunesse, avec ou sans emploi, français ou immigrés, tous unis contre le patronat et le gouvernement !**

• **Non à l'instrumentalisation de la lutte de classe au service de la gauche plurielle et des élections !**

• **Dirigeants syndicaux, rompez immédiatement le prétendu « dialogue social » par lequel le gouvernement associe les syndicats à l'élaboration de ses « réformes » !**

• **Pour que la Sécurité sociale soit préservée, pour que tous les soins et médicaments soient remboursés !**

• **Pour que les dépenses de santé, d'éducation, de recherche et de tous les services publics utiles à la population soient augmentées à hauteur des besoins, tels qu'établis par les personnels eux-mêmes !**

• **Pour qu'aucun service public ne soit privatisé ou ouvert à la concurrence !**

• **Pour l'abrogation pure et simple de la loi Fillon de 2003 contre les retraites du public et de la loi Balladur de 1993 contre les retraites du privé ! Pour le retour aux 37,5 pour tous, public-privé !**

• **Pour que l'État cesse de faire des cadeaux au patronat, non aux allègements de charges !**

• **Abrogation de l'accord sur le régime d'indemnisation des intermittents et de l'accord qui réduit la durée d'allocations des ASSÉDIC et du RMA ! Syndicats, reprenez ces revendications !**

• **Empêchons les licenciements par le combat uni de la classe ouvrière ! Dirigeants syndicaux, cessez de vous associer aux plans sociaux ou de les accepter, organisez la grève avec occupation des entreprises qui licencient, organisez la solidarité active de toute la classe ouvrière ! Pour l'ouverture des livres de comptes des entreprises qui invoquent des difficultés financières !**

Et les élections ?, dira-t-on peut-être... Ce « programme » proposé par le Groupe CRI ne contient-il pas une bonne partie des revendications immédiates que devrait comporter un véritable programme présenté par un véritable parti communiste révolutionnaire internationaliste aux travailleurs à l'occasion de consultations électorales — tout en expliquant bien sûr que ce n'est pas par le bulletin de vote, mais par la lutte de classe contre ce gouvernement et ce régime, qu'il pourra être réalisé ? — En tout cas, force est de constater qu'on ne le retrouve pas dans la « profession de foi » LO-LCR pour les prochaines élections régionales (pas plus que dans leur politique habituelle), ni dans la politique du PT...

CAMPAGNE ÉLECTORALE : L'ACCORD LO-LCR POUR LES RÉGIONALES ET OU LA CAMPAGNE DU PT POUR LES CANTONALES SONT-ILS DES POINTS D'APPUI POUR LA LUTTE DE CLASSE ?

Le PT continue de défendre l'État bourgeois contre l'impérialisme américain

La ligne actuelle du Parti des Travailleurs est d'expliquer qu'il faut se présenter aux élections cantonales pour défendre la République et la nation française prétendument menacées de « démantèlement » par l'Union européenne, elle-même instrument de l'impérialisme américain ; en revanche, il ne faut pas se présenter aux élections régionales et européennes, car ce serait *en soi* cautionner la politique maastrichtienne de l'Europe des régions... Et peu importe si le PT s'est naguère présenté à ces mêmes élections européennes, non seulement en 1984 (sous le nom de PCI, à une époque révolue où, quoique l'on pense par ailleurs de son orientation, il ne craignait pas en tout cas de mettre en avant l'objectif des « États-Unis socialistes d'Europe » !), mais aussi en 1994, soit deux ans après l'adoption du Traité de Maastricht ! — Soyons clairs : la lutte contre l'Union européenne en tant que structure étatique bourgeoise, contre son projet de constitution (ou le prochain remanié⁶), contre ses directives régressives, contre la régionalisation... est une lutte nécessaire (cf. sur ce point, en particulier, *Le Cri des travailleurs* n°8, octobre 2003). Mais à condition de ne jamais oublier que *la classe ouvrière et les travailleurs doivent combattre en priorité contre leur propre bourgeoisie, contre leur propre État bourgeois et contre les gouvernements qui le dirigent*. De plus, il est ridiculement simpliste de croire que l'Union européenne ne serait qu'un jouet aux mains des Américains, un espace tout entier placé sous ce que

⁶ Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur la signification politique internationale de l'échec du sommet européen de décembre, qui devait adopter le projet de Constitution de Giscard (longuement analysé dans le n°8 du *Cri des travailleurs*). Disons simplement ici que, si cet échec va retarder la difficile constitution d'un pôle impérialiste européen fondé sur l'axe Paris-Berlin et autonome sur la scène internationale, il ne va pas l'empêcher, car elle est une nécessité historique pour les États impérialistes d'Europe.

le PT appelle la « botte yankee ». Les lambertistes ne comprennent rien aux rivalités inter-impérialistes, ils sont incapables de voir que l'UE se constitue comme un pôle économique et politique dont les bourgeoisies européennes ont besoin pour lutter non seulement contre leurs propres classes ouvrières, mais aussi contre la puissance américaine. Ils ne voient pas non plus les contradictions propres à l'impérialisme américain qui, s'il s'affirme actuellement comme une puissance imposant son hégémonie sur le monde, est aussi, par exemple, la nation la plus endettée de la planète ; or la plus grosse partie des 40 % de sa dette extérieure qui se trouvent entre les mains de créanciers étrangers, est détenue par des Européens.

Les retrouvailles avec Pablo...

Ainsi, par une de ces ironies croustillantes dont l'histoire a le secret, l'idéologie de plus en plus républicaine petite-bourgeoise et même nationaliste du PT, le conduit-elle... à suivre une pente analogue à celle empruntée jadis, dans un autre contexte, par Pablo, le liquidateur de la IVe Internationale, et contre laquelle le courant lambertiste est pourtant censé s'être constitué historiquement... En effet, Lambert, Gluckstein et les béni-oui-oui bureaucratés qui les entourent à la tête du PT et de son soi-disant « courant » CCI, en viennent à *substituer à la lutte de classe comme point de départ et d'arrivée de toute analyse marxiste, la croyance en un monde dominé au contraire par l'opposition entre les nations et leurs structures étatiques... et divisé en deux camps principaux* : les États-Unis, d'un côté, les « nations », de l'autre, ces dernières étant attaquées par les premiers, qui auraient comme seul et unique objectif leur « dépeçage »... Dès lors, les travailleurs auraient à défendre, contre les États-Unis et l'Union européenne, considérée unilatéralement comme leur valet, *toutes les nations et tous les États* ! Ainsi les lambertistes en appellent-ils explicitement, quel que soit le pays considéré, à « *présERVER (et renforcer) l'indépendance des nations* »

(*Informations ouvrières* n°620, 17 décembre 2003) et même à défendre « *la souveraineté des nations et des États* » (*Lettre de La Vérité* n°310, 9 décembre 2003). La nation et l'État français seraient ainsi une cause à défendre pour les travailleurs ! Leur nature bourgeoise disparaît, sous prétexte qu'ils seraient attaqués par un État plus puissant... Or, même dans ce cas, il est clair que le prolétariat ne saurait lier son sort à celui de l'État bourgeois. Il faudrait au contraire qu'il adopte la position défendue par Lénine pendant la Première Guerre mondiale, et reprise ensuite par Trotsky et la IVe Internationale comme une position programmatique, principale : le « *défaitisme révolutionnaire* », qui consiste pour le prolétariat à tout faire *pour la défaite de son propre État bourgeois*. En effet, tout affaiblissement de celui-ci permet à la lutte du prolétariat d'être plus forte et plus efficace ; en revanche, tout renforcement de l'État bourgeois lui permet de porter des coups terribles et déterminés aux travailleurs, comme c'est le cas depuis que la gauche plurielle et les bureaucraties syndicales, au lieu de le combattre, ont réalisé l'union sacrée avec Chirac en avril 2002, et de nouveau au moment des préparatifs de la guerre en Irak, sous prétexte que Chirac, représentant les intérêts propres de l'impérialisme français, n'était pas d'accord avec Bush sur l'opportunité de l'intervention militaire !⁷

... et avec Guesde !

En réalité, en prenant la défense de la nation française et de l'État bourgeois contre les États-Unis, comme d'ailleurs sur bien d'autres points de leur politique (nous y reviendrons dans un prochain numéro), les lambertistes reproduisent la même dérive que celle de Jules Guesde et des « guesdistes » au début du XXe siècle : ceux-ci, en effet, exactement comme l'OCI-PCI-PT au cours de sa propre histoire, dégénérent d'un « marxisme »

⁷ Cf. sur ce point *Le Cri des travailleurs* n°1, 2 et 3 (février, mars et avril 2003).

formel et mécanique à une pratique réformiste-étatiste, et de là, en 1914-1918, à l'union sacrée avec leur propre État bourgeois, sous prétexte de « défense de la République et de la nation »... contre l'impérialisme étranger, allemand cette fois⁸.

⁸ Cette politique de défense nationale est exacerbée en Algérie, où les lambertistes ont, hors de France, leurs principales forces, réunies dans le *Parti des travailleurs algérien*. (Cf. *Le Cri des travailleurs* n°4 de mai 2003.) Dans ce pays, en effet, des déchirements traversent actuellement le principal parti au pouvoir, le FLN, également principal ennemi de la classe ouvrière et du peuple algérien, par la politique qu'il mène depuis quarante ans. L'un des dirigeants de ce parti, Ali Benflis, entend se présenter aux prochaines élections présidentielles contre Bouteflika, ce qui a provoqué la récente invalidation du VIII^e Congrès du FLN par la Chambre administrative de la Cour d'Alger et des combats de rue opposant les forces de l'ordre aux partisans de Benflis. Cette situation de crise politique ouverte au sein de l'appareil d'État honni par le peuple ouvre potentiellement des perspectives de lutte politique pour la classe ouvrière et la jeunesse, seule alternative à ce pouvoir corrompu et assassin. Les revendications à mettre en avant par un parti qui se réclame de la classe ouvrière devraient en tout cas être des revendications de *classe* — d'autant que, au cours de ces derniers mois, la lutte de classe s'est faite vive dans ce pays, avec la grève très puissante chez les enseignants, mais aussi chez les cheminots ou chez les travailleurs du complexe véhicules industriels de Rouiba. Or, que fait le PT dans une telle situation ? Au lieu d'en appeler à la mobilisation du prolétariat et des travailleurs comme seule force capable de mener à bien le combat pour les revendications sociales et anti-impérialistes, au lieu d'aider les masses à poser et à s'approprier la question du pouvoir dans cette situation de crise politique, il en appelle à « *raison garder* » ! Il met en garde contre les « *immenses dangers pour l'intégrité de la nation* » que constitue selon lui cette crise au sommet de l'État ! Et il assure : « *Rien ne peut, rien ne doit être supérieur aux intérêts, à l'intégrité de la nation algérienne, du peuple algérien.* » Aussi la seule perspective politique qu'il se fixe, c'est de mandater sa secrétaire nationale Louisa Hanoune pour prendre part à « *toute initiative dont les auteurs déclarent, dans le respect des positions de chacun, que l'Algérie ne doit pas sombrer* ». (*Informations ouvrières* n°622, 7 janvier 2004). Ce qui a débouché sur une rencontre officielle entre Louisa Hanoune et Bouteflika, à la demande du PT ! Louisa Hanoune a demandé au « *premier magistrat du pays* »... « *d'assainir le climat politique et social (pour) éviter que le scrutin ne soit un facteur déclencheur de l'irréversible* » et a plaidé pour « *la préservation et le renforcement de l'unité nationale* » (*Informations ouvrières* n°624 du 21

Aujourd'hui, l'idéologie lambertiste est bien celle de crypto-réformistes contaminés par leur pratique pluri-décennale de collaboration avec la bureaucratie réformiste traditionnelle et *bien française* de FO, et devenus aujourd'hui nostalgiques du bon vieux capitalisme des « Trente glorieuses », de ce capitalisme national « indépendant » où régnaient, grâce à la collaboration de classe et à l'État keynésien, ces « *relations sociales stables* » entre les classes dont le PT pleure la « *dislocation* » semaine après semaine, et qu'il se fixe l'objectif de « préserver » par des campagnes de pétition et autres manifestations avec des maires « républicains »... — À l'opposé de cette orientation du PT, qui condamne ses propres militants à la dépolitisation (il suffit de lire les comptes rendus vides de contenu de ses congrès fédéraux pour s'en rendre compte) et à l'impuissance, les communistes révolutionnaires expliquent aux travailleurs que le combat pour la conquête et la reconquête des droits est indissociable du combat intransigeant, sans ambiguïtés, contre l'État bourgeois, contre l'impérialisme français, pour son affaiblissement et sa défaite.

Analyse de l'accord électoral LO-LCR

Faut-il alors se tourner du côté de LO et de la LCR, et voir en particulier dans leur fameux accord électoral un point d'appui pour la lutte de classe ? — À première vue, on ne peut qu'être d'accord avec les « mesures d'urgence » avancées : interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui font du profit ; prendre sur les profits du patronat pour créer des emplois et étendre les services publics ; construire des logements, des maisons de retraite et des crèches ; rejeter les lois Raffarin-Fillon sur les retraites et toute atteinte à la Sécurité sociale ; prévoir un plan d'augmentation des salaires et de janvier). En clair : une explicite collaboration de classe avec la bourgeoisie pour maintenir l'État algérien tel qu'il est, comme s'il n'était pas le premier bradeur et liquidateur de la nation algérienne à l'impérialisme et à la clique militaire au pouvoir depuis quarante ans ! Les marxistes affirment au contraire que la nation algérienne ne pourra être défendue contre l'impérialisme (comme elle doit l'être) que par la liquidation de l'État bourgeois algérien et par la conquête du pouvoir par le prolétariat allié à toutes les catégories de travailleurs.

défense du pouvoir d'achat ; refuser les lois sécuritaires de Sarkozy. Et l'on trouve même, au détour d'une phrase il est vrai, la mention des « États-Unis socialistes d'Europe », dans le « protocole d'accord » (à diffusion limitée) signé entre LO et la LCR...

Un programme réformiste...

Cependant, cette expression disparaît de la profession de foi pour les régionales, qui sera, quant à elle, distribuée aux 40 millions d'électeurs pour les régionales ! En effet, dans cette profession de foi, LO et la LCR ont décidé de ne pas parler de socialisme, se contentant de dénoncer « *l'organisation capitaliste de l'économie mondiale* » et affirmant que « *nous voulons une société d'où soient bannies toute oppression et toute discrimination* » : en limitant ainsi expressément leurs « vœux » au « bannissement » de l'*oppression* et de la *discrimination*, elles ne parlent pas de la nécessaire éradication de l'*exploitation*, c'est-à-dire de la *base même* du mode de production capitaliste, dont ils devraient pourtant savoir qu'elle est la cause de *toute* oppression et de *toute* discrimination dans la société contemporaine. Ainsi LO et LCR disent-elles elles-mêmes qu'elles ne « veulent » rien de plus que les bons vieux réformistes traditionnels (ceux qui ne sont pas encore au pouvoir). En tout cas, ces organisations centristes (ni révolutionnaires, ni tout à fait réformistes) refusent de mettre en avant leur propre programme officiel, soi-disant communiste révolutionnaire, elles le cachent aux masses (aux 40 millions d'électeurs), ce qui est déjà en soi une attitude méprisante à leur égard, et elles lui substituent un programme d'illusions réformistes, ce qui constitue, sur le plan idéologique, une capitulation opportuniste devant l'air du temps.

... sans perspective politique...

Mais, après tout, le caractère réformiste de ce programme ne suffirait pas pour en conclure que l'accord LO-LCR ne constitue pas un point d'appui, fût-il limité et partiel, pour la lutte de classe. Le problème le plus grave que pose cet accord, c'est qu'il ne se présente pas comme un moyen d'engager le combat contre le gouvernement Chirac, pour lui infliger une défaite politique, *donc pour ouvrir aux travailleurs la perspective d'un autre gouvernement*, qui ne soit ni

celui de la droite, ni celui de la gauche plurielle. Certes, la profession de foi affirme que, « voter pour les listes LCR-LO (ou LO-LCR) (...) c'est voter contre la politique du gouvernement Chirac et Raffarin et les partis de droite » et « c'est désavouer les partis de l'ex-gauche plurielle et la politique qu'ils ont menée au gouvernement » (LO souhaitant cependant, avec cette tendre nostalgie qu'on lui connaît pour le PCF d'antan, que ce parti « gagne de la crédibilité aux yeux de ses militants » ! Cf. *Lutte ouvrière*, 19 décembre 2003). Mais, tout en proclamant formellement qu'elles « dénoncent » et « désavouent » ces politiques gouvernementales, LO et LCR refusent de prendre leurs responsabilités, de se présenter elles-mêmes comme une alternative politique aux gouvernements de droite et de gauche plurielle, ou du moins d'appeler les travailleurs à construire un nouveau parti, un parti qui soit le leur et qui se donne comme objectif de lutter pour un gouvernement qui les représente réellement.

Pourtant, lorsque l'on affirme (à juste titre) que les autres forces politiques qui se présentent ne constituent aucune alternative pour les travailleurs ; lorsque l'on a les moyens de présenter des listes dans toutes les régions d'un pays et à l'échelle nationale ; lorsque l'on a déjà fait trois millions de voix au cours de scrutins récents (Laguiller et Besancenot en 2002) ; lorsque, en tout cas, on peut légitimement espérer dépasser les 5 %, donc faire autant que, par exemple, le PS en 1969, soit... treize ans seulement avant son arrivée au pouvoir et sa conquête de la majorité absolue à l'Assemblée nationale... — ne faut-il pas assumer ses responsabilités jusqu'au bout en proposant clairement une perspective politique aux travailleurs ? Mitterrand, lui, homme de la bourgeoisie intelligente, prenant la tête d'un parti ouvrier réformiste alors moribond en 1969-1971, avait bien compris que la politique de la droite et celle du PCF lui offraient un boulevard, et qu'il fallait donc s'y engouffrer sans hésitation, y aller à fond, certes en « donnant du temps au temps », mais avec un objectif clair et net, celui de construire un parti et de s'en servir pour s'élancer à la conquête du pouvoir en s'appuyant sur les travailleurs ! Bref, le PS était alors un parti ouvrier certes révisionniste et réformiste jusqu'à la moelle, mais un parti qui, au moins, assumait son réformisme (son programme électoral

était d'ailleurs beaucoup plus radical que celui de l'accord LO-LCR !), et qui savait faire de la politique. — Par comparaison (et même s'il est évident que la crise du mouvement ouvrier rend la situation très différente de ce qu'elle était dans les années 1970), il semble que le seul objectif de LO et de la LCR soit de rester à jamais, comme depuis trente ans, les éternels « contestataires », aussi bavards qu'incapables de proposer une alternative politique réelle en ouvrant une perspective de reconstruction du mouvement ouvrier.

... dont LO et LCR demandent l'application aux gouvernements bourgeois...

Mais ce n'est pas tout. Dépourvus de tout objectif politique, LO et LCR se condamnent non seulement à l'opportunisme idéologique, mais surtout à l'opportunisme pratique le plus plat. En effet, si les textes scellant l'accord électoral ne nous expliquent pas que *seul* un gouvernement au service des travailleurs pourra mettre en œuvre leur « plan d'urgence contre le chômage, la précarité et la misère », ce n'est pas parce que ces organisations n'auraient pas confiance dans leurs propres forces, certes limitées, mais réelles. La raison fondamentale, c'est qu'elles comptent... sur un gouvernement bourgeois (donc par exemple un gouvernement Chirac) pour mettre en œuvre les « mesures d'urgence sociale » qu'elles préconisent ! En effet, « ces mesures d'urgence sociale », lit-on dans la profession de foi commune, « ce sont les luttes collectives qui les imposeront » — le vote pour les listes LO-LCR étant alors présenté comme un « encouragement pour les luttes »... Et Arlette Laguiller affirmait carrément dans son éditorial du journal *Lutte ouvrière*, le 12 décembre 2003, que « la classe ouvrière a la possibilité de les imposer ; à un gouvernement de droite comme à un gouvernement de gauche » (sic !). Autrement dit, point n'est besoin de donner aux travailleurs l'objectif politique de chasser les gouvernements bourgeois du pouvoir, de porter au pouvoir un gouvernement qui les représente : pour imposer rien de moins que « l'interdiction des licenciements », la « garantie de l'emploi » ou encore « l'extension du service public sur tout le territoire et aux entreprises qui font du profit sur les besoins élémentaires de la population : distribution de l'eau,

industrie pharmaceutique », etc., il suffit... de faire une grosse pression, avec « des luttes collectives » dépolitisées ! Et alors on pourra obtenir d'un gouvernement bourgeois qu'il s'en prenne lui-même à la nature du mode de production capitaliste ! Autant demander à un bidon de pétrole d'éteindre l'incendie qu'il a lui-même provoqué !

Certes, les « luttes collectives » du passé ont permis d'obtenir des conquêtes importantes de la part de gouvernements bourgeois (quoique jamais des mesures aussi incompatibles avec le mode de production capitaliste que l'interdiction des licenciements et la garantie de l'emploi !). Mais les plus grandes de ces conquêtes (congés payés, Sécurité sociale, statuts nationaux, conventions collectives...) n'ont pas été le produit de simples luttes syndicales et réformistes, mais les sous-produits de situation révolutionnaire ou pré-révolutionnaire, c'est-à-dire de situations où la classe ouvrière était prête à partir à la conquête du pouvoir politique, et où la bourgeoisie a préféré faire de très importantes concessions plutôt que de tout perdre, en recourant à la liquidation du mouvement révolutionnaire par les réformistes sociaux-démocrates et staliniens (pour la France, 1936, 1944-47, 1968). Autrement dit, c'est semer des illusions dans la tête des masses que de prétendre qu'elles pourront obtenir les « mesures d'urgence sociale » mises en avant par LO et la LCR sans se battre pour conquérir le pouvoir politique, donc sans construire un parti politique révolutionnaire — ainsi que des organisations syndicales puissantes, débarrassées de la bureaucratie syndicale traître. Et c'est un manipulation des travailleurs de dire qu'ils pourront obtenir de réelles avancées en suivant « ceux qui ont fait grève et manifesté au printemps dernier (et qui ont ainsi) montré la voie ». : quand on se dit organisations révolutionnaires, il est inadmissible d'évoquer un mouvement aussi important que celui de mai-juin dernier en cachant aux travailleurs qu'ils ont été défaits par la trahison des bureaucrates syndicaux au service du gouvernement ; mais il est vrai que ces organisations ont refusé de dénoncer et de combattre réellement les bureaucrates syndicaux en mai-juin, la LCR prétendant que la grève générale pouvait ne se réaliser que par le bas, et LO qu'elle n'était pas à l'ordre du jour parce que les

travailleurs n'étaient pas prêts...

Enfin, l'illusion et la manipulation sont également présentes lorsque la profession de foi se conclut en disant aux travailleurs : « *En votant pour les listes conduites par LO et la LCR, vous pouvez élire dans les conseils régionaux des hommes et des femmes qui y représenteront les intérêts des travailleurs* », etc. LO et LCR semblent ainsi croire et faire croire, de façon typiquement réformiste, que la présence de quelques élus dans les conseils régionaux pourra aider les travailleurs à faire valoir leurs intérêts dans le cadre des institutions bourgeoises. La LCR va même jusqu'à faire croire que les élus pourront « défendre des propositions concrètes » et que, à l'encontre de la « logique libérale » des élus régionaux actuels, « une alternative qui aille dans le sens de la satisfaction des besoins sociaux de la population est possible », telle « *une politique volontariste pour le développement du logement social* » et autres « *mesures, certes limitées, mais qui pourraient constituer un point d'appui pour développer les mobilisations contre la politique gouvernementale et imposer un plan d'urgence social et démocratique* » (Rouge, 8 janvier). On a là la description typique de l'illusion réformiste. Et cela est d'autant plus inadmissible que, en réalité, les conseils régionaux (à la différence des conseils municipaux, où certaines avancées ont pu être obtenues par le passé), ont été mis en place non pas pour gérer les affaires purement locales qui relèvent des « communes », mais uniquement pour organiser, dans le cadre de l'Europe de Maastricht, la régionalisation et la décentralisation des services publics, ouvrant la voie à leur privatisation. Dès lors, à part voter contre ces mesures (du moins peut-on l'espérer...), quelle efficacité pourront bien avoir les élus LO-LCR contre cette politique décidée en fait au niveau de l'Union européenne et de l'État central ?

...tout en refusant toute initiative concrète dans la lutte de classe

À moins que, dans la pratique, ne soit mise en œuvre l'orientation préconisée par l'article cité de la LCR : revendiquant la politique de « budget participatif » menée par les amis brésiliens de son organisation, l'auteur explique que, si son organisation obtient des élus aux conseils régionaux, ils mettront en

place un budget participatif « *qui permette à toutes et à tous de décider des priorités du budget régional* » (Rouge, 8 janvier). Autrement dit, au lieu de dénoncer le budget des conseils décidé par les partis de la bourgeoisie — comme c'est de tradition pour les organisations ouvrières qui ont des élus minoritaires dans les conseils locaux et qui sont donc dans l'opposition — la LCR propose à la population d'imiter un « modèle » qui, dans la pratique, au Brésil, conduit à *accepter le cadre du budget imposé par la bourgeoisie, la population étant simplement sollicitée pour décider elle-même le taux d'augmentation de ses impôts locaux* — qui est de fait programmée en France pour financer les services publics régionalisés —, *ou pour choisir elle-même les services publics qu'il faut asphyxier financièrement ou privatiser* — ce qui, en France, est justement le seul et unique objectif de la régionalisation ! (Cf. à ce sujet Le Cri des travailleurs n°1 de février 2003 et n°8 d'octobre 2003)⁹.

Quant à Lutte Ouvrière, qui n'est certes pas sur une orientation aussi expressément réformiste que la LCR, que peut-on en attendre pratiquement ? Si elle prétend que les travailleurs peuvent obtenir l'interdiction des licenciements et la garantie de

⁹ On pourrait d'ailleurs développer la comparaison avec le Brésil en se demandant si la LCR fera dans les conseils régionaux la même politique que celle que mènent ses camarades brésiliens de Démocratie socialiste (courant du PT et membre de la même organisation internationale que la LCR) au niveau cette fois du gouvernement fédéral (comme dans plusieurs municipalités brésiliennes). L'avenir le dira. Rappelons seulement que nous avons déjà dénoncé dans ces colonnes la politique de DS, de ses députés qui ont voté la contre-réforme de Lula contre les retraites, et de son ministre de la réforme agraire, Miguel Rossetto, qui cautionne les décisions de la justice et de la police contre les paysans sans-terre et leurs militants ; cf. Le Cri des travailleurs n°8 et n°9. Ajoutons que, récemment encore, lors d'une réunion du Directoire national du PT, et malgré l'exclusion du PT de sa propre camarade Héloïsa Helena, sénatrice ainsi sanctionnée pour avoir voté contre la contre-réforme des retraites, contrairement à la quasi-totalité des autres parlementaires de DS — ce courant a osé voter pour un texte disant : « *Le PT n'a pas vacillé et ne peut vaciller dans son soutien au gouvernement* » — alors que Lula et ses ministres, soutenus par la quasi-totalité des députés du PT, de façon amplement montrée qu'ils n'étaient que de vils serviteurs du FMI, des capitalistes et des propriétaires fonciers.

l'emploi de la part d'un gouvernement bourgeois, elle soutient aussi... qu'ils ne peuvent empêcher les licenciements par eux-mêmes, ici et maintenant ; ou du moins elle considère qu'elle n'a pas à les aider à combattre en ce sens. En effet, fidèle à sa passivité habituelle, elle a rejeté expressément toute initiative pratique contre les licenciements lors de son XXXIII^e congrès, malgré la demande en ce sens (certes timide) d'une partie de ses propres militants — des délégués membres de la « Fraction » proposant une motion prudente qui se prononçait pour une action particulière contre les licenciements et les suppressions d'emploi par la constitution de « comités » ou « collectifs » dans les entreprises¹⁰. Certes, cette motion était pour le moins fort insuffisante et même politiquement erronée, puisqu'elle prétendait contourner l'obstacle des bureaucraties syndicales apathiques par les seules forces de LO (préconisant un combat « *à la portée de notre organisation* »), et non par le front unique ouvrier (il ne s'agit pas, précisait la Fraction, de « *lancer de quelconques appels, ni de s'adresser nationalement aux autres organisations syndicales ou politiques, ni même au reste de l'extrême gauche* »). Passons sur le fait que, au contraire, seul le front unique ouvrier, imposé par les travailleurs, peut permettre à ces derniers de déborder les directions syndicales et de les obliger à aller plus loin qu'elles ne le veulent elles-mêmes dans l'affrontement avec le patronat et le gouvernement ; passons également sur le caractère fort surprenant d'une stratégie qui repose tout entière sur l'idée que l'on peut, par la pression mécanique des luttes, obtenir des résultats faramineux d'un gouvernement bourgeois, mais qui considère en même temps erroné d'exiger quoi que ce soit des directions syndicales... Ce qu'il faut surtout souligner ici, c'est que même cette motion pourtant bien timide et dépolitisée (qui reflétait toutefois à sa manière le désarroi d'une partie des militants de LO face à l'incroyable apathie de leur direction) a été rejetée par le congrès (97 % des délégués) à la demande de la direction, celle-ci estimant que la démarche proposée « *ne correspond pas du tout à la situation actuelle* ». Mais alors, si ce combat n'est pas à l'ordre du jour,

¹⁰ Les citations suivantes sont extraites des « Textes du 33^e Congrès de Lutte ouvrière », *Lutte de classe*, n°77, décembre 2003-janvier 2004.

pourquoi faire croire aux travailleurs qu'une loi sur l'interdiction des licenciements est à portée de main, comme « mesure d'urgence » à exiger de Chirac ? Décidément, ici comme ailleurs, à l'heure où se succèdent les plans de licenciements et de suppressions d'emplois sans que les directions syndicales lèvent le petit doigt, c'est bien plutôt l'incapacité de LO à prendre des *initiatives politiques dans la lutte de classe* qui « ne correspond pas du tout à la situation » !

Une fois de plus, LO ne sait donc faire que de la dénonciation et, périodiquement, de l'agitation électorale. En l'occurrence, c'est même caricatural : alors que son congrès venait de consacrer de longs moments à justifier et décider l'accord avec la LCR, *la direction de LO a refusé d'envisager quelque action concrète que ce soit avec son partenaire* ; et, aussi incroyable que cela paraisse, elle a même fait rejeter catégoriquement une autre motion proposée par la « Fraction », qui demandait une intervention commune des deux organisations sur le terrain des luttes, à la fois contre les licenciements et le chômage et pour défendre la Sécurité sociale (motion rejetée elle aussi par 97 % des voix). Voici la réponse de la direction, qui vaut son pesant d'or : « *Lutte Ouvrière comme la LCR mènent déjà, chacune avec ses mots et son argumentation dans ses propres publications, une propagande sur les deux thèmes. Donner un caractère commun à cette propagande serait au mieux inutile. Quant à une agitation systématique en vue de déboucher sur une action, elle ne correspondrait pas à la situation telle qu'elle est actuellement, qu'elle soit menée ensemble par les deux organisations ou séparément.* » Comme, de son côté, *la LCR ne propose elle non plus aucun travail commun de mobilisation concrète avec LO*, il apparaît clairement que les deux organisations refusent décidément l'une comme l'autre de prendre leurs responsabilités, de retrousser leurs manches pour mettre la main à la pâte de l'initiative politique — comme le montre en l'occurrence leur peur panique du flirt poussé.

Regarder au-delà des élections, faire de la politique, s'organiser

L'accord LO-LCR est donc réformiste dans son contenu, vide dans ses perspectives et purement électoraliste dans sa démarche. Par

ailleurs, il est évidemment hors de question, pour les travailleurs conscients, d'aller voter pour la gauche plurielle légitimement sanctionnée en 2002 pour avoir fait une politique de droite préparant le retour de la vraie droite, et qui, depuis lors, a réalisé l'union sacrée derrière Chirac, puis trahi la montée vers la grève générale en mai-juin 2003 — persistant encore aujourd'hui à refuser de le combattre réellement, y compris en cette veille de période électorale. Dès lors, les conditions ne sont pas réunies pour infliger une défaite électorale de classe à Chirac et à l'UMP. Ceux-ci, manifestement, vont remporter la majorité des voix exprimées. Mais les ouvriers, les exploités, les opprimés n'ont pas d'illusion, ils s'apprentent à boycotter massivement les prochains scrutins, sachant qu'il n'en sortira de toute façon rien de bon pour eux — des millions sanctionnant ainsi, de même que les électeurs LO-LCR, à la fois la politique du gouvernement et celle, passée et présente, de la gauche plurielle.

Dans ces conditions, le Groupe CRI appelle les lecteurs de son journal, tous les travailleurs conscients, à regarder au-delà des élections et à préparer activement, dès maintenant, sur leur lieu de travail, dans leur quartier, dans leur syndicat... les très durs combats de classe qui nous attendent dans la prochaine période. Ceux-ci devront surmonter les obstacles qui ne manqueront pas de surgir de nouveau sur le chemin de la grève générale, seule à même de vaincre Chirac et d'ouvrir une situation politique nouvelle dans ce pays.

*Pour le Groupe CRI, une telle situation ouvrirait concrètement la perspective d'un **gouvernement des travailleurs, par les travailleurs, pour les travailleurs**. D'ores et déjà, il est clair que cette perspective est la seule qui exprime de manière conséquente et positive la nécessité d'une rupture avec le système capitaliste, l'État bourgeois et le gouvernement de droite, mais aussi avec les gouvernements de gauche et tous les appareils bureaucratiques des syndicats et de la gauche plurielle ; cette perspective est en rupture également avec la politique des directions centristes de LO, de la LCR et du PT ; elle rend nécessaire le **regroupement politique des travailleurs conscients, dans l'objectif de construire un parti qui soit le leur, un parti communiste révolutionnaire internationaliste.***

Le Groupe CRI invite ses lecteurs à en discuter, à lui envoyer leurs contributions politiques, à s'organiser et — pourquoi pas ? — à rejoindre ses rangs.

**Laura Fonteyn,
Nina Pradier
et Ludovic Wolfgang**

LOI CHIRAC CONTRE LES LYCÉENNES MUSULMANES : DÉJOUER LE PIÈGE, ADOPTER UNE POSITION COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Suite à la remise du rapport de la commission Stasi nommée par l'Élysée en juillet 2003, voilà que Chirac prétend endosser le manteau vertueux de la laïcité et de la défense des femmes musulmanes contre l'oppression, en proposant une loi sur l'interdiction des signes religieux « ostensibles » à l'école. Que se cache-t-il derrière cette « conversion » soudaine du président, naguère si calotin¹¹ et xénophobe¹² ? Faut-il emboîter le pas au premier menteur de la République en soutenant sa décision d'interdire le port du foulard musulman à l'école pour en exclure les jeunes filles voilées, comme le fait le PS, mais aussi Lutte ouvrière (LO), ou du moins en la cautionnant et en refusant de la combattre, comme le font la plupart des syndicats et organisations de travailleurs de ce pays (CGT, FO, FSU, PCF, LCR, PT) ? Faut-il à l'opposé, comme le font Speb (Socialisme par en bas) ou les JCR (Jeunesses communistes révolutionnaires), aller manifester avec les islamistes, sous prétexte de « front uni » contre la loi Chirac ? — Telles sont les questions qui agitent depuis plusieurs mois les organisations qui se

réclament de la classe ouvrière, dans un contexte où la « question du voile » a été mise par le gouvernement au centre des « débats » de l'opinion publique officielle, politicienne et médiatique, pour des raisons rien moins que vertueuses. Or, comme les autres, ces questions appellent une réponse communiste révolutionnaire authentique : nous soumettons ici les premiers résultats de nos réflexions, pour une discussion qui devra être menée jusqu'au bout par tous ceux qui se réclament du mouvement ouvrier, et qui par conséquent doivent chercher les formes les plus justes du combat contre l'idéologie dominante sous toutes ses formes.

La question religieuse et la laïcité : quel combat, pourquoi, par qui ?

À quel point l'État bourgeois peut-il être laïque ?

Telle est la question fondamentale dont il faut partir. L'État est l'État de la bourgeoisie, il fait donc une politique qui sert les intérêts généraux de cette classe sociale et du système par lequel elle existe, le système capitaliste de production. Bien sûr, pour désamorcer les crises révolutionnaires ou pré-révolutionnaires (en France en 1936, 1944-47, 1968) ou pour intégrer la classe ouvrière et le salariat en général à la société bourgeoise, l'État — s'appuyant sur les réformistes (sociaux-démocrates et staliniens) — fut historiquement amené à faire des concessions en octroyant des réformes — qui du reste, dans certaines conditions socio-économiques et politiques, se révèlent en général profitables au système capitaliste lui-même, comme ce fut par exemple le cas pendant la période dite des « Trente Glorieuses ». Cependant, cela n'empêche pas que l'État bourgeois reste, comme le disait Marx, le « conseil d'administration » des affaires communes de la bourgeoisie, et que les gouvernements qui se succèdent à sa tête, quelles que soient leur couleur politique et leur idéologie, ont comme fonction d'assurer la reproduction optimale, dans des conditions données, du système capitaliste d'exploitation. Or, dans la société bourgeoise comme dans les

sociétés divisées en classes qui l'ont historiquement précédée, la religion joue un rôle social irremplaçable, celui de catalyseur des frustrations populaires, offrant aux masses exploitées et ignorantes la consolation qui leur est nécessaire pour supporter l'exploitation, la pauvreté et toutes les frustrations de leur existence¹³. En ce sens, les Églises au sens large du terme (les corps qui organisent la diffusion des croyances et la pratique religieuse) jouent un rôle fondamental pour maintenir les masses dans l'aliénation et sont des forces oppressives à combattre.

Mais elles ne s'en tiennent pas là : en reconnaissance de ce service socio-idéologique essentiel qu'elles rendent à la bourgeoisie, les Églises exigent de l'État qu'il les finance et qu'il les reconnaisse officiellement, afin de conserver ou d'accroître leur propre pouvoir. C'est pourquoi, dans les faits, la plupart des États bourgeois existants, à commencer par les États-Unis, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni... ne sont pas ou sont très partiellement laïques¹⁴. La France

¹³ On connaît le texte célèbre du jeune Marx, qui écrivait dans la *Critique de la philosophie du droit de Hegel* : « La religion (...) est la réalisation imaginaire de l'être humain, parce que l'être humain ne possède pas de réalité vraie. La lutte contre la religion est donc immédiatement la lutte contre ce monde dont la religion est l'arôme spirituel. La misère religieuse est tout à la fois l'expression de la misère réelle et la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature tourmentée, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit de situations dépourvues d'esprit. Elle est l'opium du peuple. L'abolition de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple, c'est l'exigence de son bonheur véritable. Exiger de renoncer aux illusions relatives à son état, c'est exiger de renoncer à une situation qui a besoin de l'illusion. La critique de la religion est donc dans son germe la critique de la vallée des larmes, dont l'auréole est la religion. » (Trad. Rubel, Gallimard, 1983, Pléiade, III.)

¹⁴ Même aux États-Unis, où la bourgeoisie révolutionnaire du XVIIIe siècle fut très radicale, la Constitution ne reconnaît certes pas une religion d'État particulière, mais elle se réfère à Dieu et le président nouvellement élu doit prêter serment sur la Bible. Et, contrairement à ce qui est la règle en France, rien dans la loi n'interdit à Bush de justifier sa politique en en appelant à Dieu et aux « valeurs » chrétiennes.

¹¹ En 1987, Chirac Premier ministre de Mitterrand a décidé d'accorder des avantages fiscaux (de l'ordre de 40 à 50 % d'abattement) à l'association *Denier du culte*, bailleur de fonds de l'Église catholique, en la faisant passer pour une association caritative. Par ailleurs, il assiste régulièrement, *ès qualités*, à des offices catholiques. Le 19 octobre dernier encore, en plein matraquage médiatique conjoint sur le foulard musulman et sur la santé du pape, il s'est fait représenter à la cérémonie de béatification de Mère Teresa au Vatican par son épouse Bernadette et son Premier ministre Raffarin, accompagnés d'une cour de quarante dignitaires de la République française... tous accueillis dans les hôtels et les restaurants les plus chers de Rome aux frais du contribuable, évidemment ! (Cf. *Le Canard enchaîné*, 22 octobre.)

¹² On se souvient qu'il avait déclaré dans un discours à Orléans en 1991 : « *Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui ensemble gagnent environ 15 000 francs et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses et qui gagne 50 000 francs de prestation sociale sans naturellement travailler. Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier, il devient fou.* »

fait donc plutôt figure d'exception. Il est nécessaire de rappeler très succinctement les causes matérielles historiques de cette situation.

Pourquoi la bourgeoisie française fut-elle particulièrement laïque ?

L'importance de la laïcité dans ce pays tient aux particularités de l'histoire de la bourgeoisie française qui, à la fin du XVIIIe siècle, contrairement à sa collègue anglaise, n'avait toujours pas réussi à soumettre politiquement la noblesse et la monarchie à ses propres besoins socio-économiques de classe, et dont les fractions les plus avancées se résolurent donc, en désespoir de cause, à s'appuyer sur le peuple pour conquérir le pouvoir politique par un combat révolutionnaire contre la noblesse et le clergé, et finalement contre la monarchie elle-même, en 1789-1793. Or un choix aussi radical eut pour effet de fractionner plus que partout ailleurs les anciennes classes dirigeantes et la bourgeoisie elle-même¹⁵, ce qui conduisit par la suite, et tout au long du XIXe siècle, ces différentes fractions à s'affronter de manière continue et violente pour exercer le pouvoir, faisant tomber les régimes politiques les uns après les autres (Ière République, Empire napoléonien, Restauration, Monarchie de juillet, IIe République, Second Empire, Troisième République).

La majorité de la bourgeoisie comprit finalement qu'il fallait, pour garantir enfin la stabilité politique, se rallier à sa fraction la plus avancée, qui prônait un régime, la République parlementaire et laïque, seule à même de réduire définitivement les bastions de la réaction féodale, qui se concentraient tout particulièrement dans l'Église, la France ayant été pendant des siècles « la fille aînée de l'Église » catholique romaine. En ce dernier tiers du XIXe siècle, un tel régime permettait non seulement de

¹⁵ Ainsi, alors que les révolutionnaires de 1789-93 combattirent les curés, imposèrent la constitution civile du clergé, pourchassèrent les prêtres « réfractaires » et rompirent les liens avec l'Église romaine — devenant ainsi le premier État à reconnaître les mêmes droits à tous les citoyens (masculins) quelle que soit leur religion —, Napoléon Bonaparte, après son coup d'État contre-révolutionnaire, réconcilia l'État français avec l'Église, signant, en échange d'un soutien politique sans faille de la papauté et de l'épiscopat, un concordat qui assurait le financement des églises et le salariat des prêtres par les fonds publics et qui leur livrait les enfants scolarisés.

pérenniser enfin un ordre politique stable — condition pour une bonne marche des affaires en général —, mais aussi de s'atteler sérieusement à l'expansion impérialiste de la France dans le monde, tâche d'autant plus urgente qu'elle était très en retard sur l'Angleterre et menacée par la puissance montante de l'Allemagne, facilement victorieuse de l'« Empire » de Napoléon III dans la guerre de 1871. Enfin, cela permettait d'intégrer les classes ouvrières et populaires françaises, particulièrement agitées depuis leur expérience révolutionnaire de 1793 : journées révolutionnaires des années 1830, révolution de février 1848 instaurant la IIe République, insurrection de juin 1848, journées révolutionnaires de 1870 (la première aboutissant à la déchéance de Napoléon III vaincu et à la proclamation de la IIIe République le 4 septembre), Commune de Paris enfin au printemps 1871... En effet, la forme de la République parlementaire avait sur les autres régimes bourgeois envisageables l'avantage incomparable de faire croire aux masses, à travers la duperie du suffrage universel (masculin), qu'elles avaient leur mot à dire dans la politique de l'État. Ce sont donc ces nécessités politiques, économiques et sociales qui expliquent pourquoi, en France, la bourgeoisie républicaine mena assez loin le combat politique contre l'Église, des lois sur l'école publique laïque de 1882-84 à celle de 1905 dite « de séparation de l'Église et de l'État ». Ces lois furent progressistes et la laïcité de l'État et de l'école fut toujours, à juste titre, défendue par les militants ouvriers, dans la mesure où elle constitue un point d'appui pour combattre contre ces forces sociales oppressives et réactionnaires que sont les différentes Églises, en limitant leur influence. La laïcité est notamment une garantie indispensable, quoique bien évidemment partielle, contre la mainmise des Églises sur la conscience des enfants scolarisés dans les établissements publics, leur permettant de recevoir une instruction rationnelle indispensable pour forger leur intelligence et leur esprit critique. En ce sens, le mouvement ouvrier doit rester, aujourd'hui comme hier, à l'avant-garde des combats laïques.

La laïcité bafouée et menacée

Cependant, prétendre qu'il y aurait aujourd'hui, en France, une véritable séparation des Églises, tout particulièrement de l'Église

catholique, et de l'État, ce serait une illusion — et affirmer, avec le rapport Stasi, qu'il y aurait une « *neutralité du pouvoir politique* », c'est une vaste supercherie. Tout d'abord, même la loi progressiste de 1905 n'a prévu qu'une séparation partielle : elle garantit par exemple la présence d'aumôneries dans les prisons, les armées, les hôpitaux et les établissements scolaires comprenant un internat. En outre, la IIIe République sut toujours aider généreusement, quoique discrètement, les missions catholiques qui précédaient ou accompagnaient ses armées dans la colonisation des peuples d'Afrique ou d'Asie. Enfin, non seulement la situation juridique de l'Église française depuis ces lois ne l'a pas empêchée de continuer à exercer une influence considérable sur les masses (cette influence reculant en fait surtout à partir des années 1950, pour des raisons socio-économiques et non politiques, et restant aujourd'hui vivace), mais en outre son offensive pour re-cléricaliser l'État fut permanente et souvent efficace tout au long du XXe siècle : persistance et développement des écoles privées catholiques permettant à l'Église de continuer à happer en toute légalité la conscience d'une bonne partie des enfants français et d'y distiller son poison obscurantiste ; suspension de la loi de 1905 pendant la Première Guerre mondiale (les curés devant jouer un rôle majeur dans l'« union sacrée », aux côtés des traîtres du parti socialiste et de la CGT, et bénissant la chair à canon avant son départ au feu) ; maintien du concordat d'Alsace-Moselle garantissant les cours de religion dans les écoles publiques et assurant le financement public des églises et des curés de ces départements — dispositions étendues aux rabbins et pasteurs par le gouvernement d'union nationale contre-révolutionnaire De Gaulle-Thorez en 1945 ; loi Astier de 1919 subventionnant l'enseignement technique privé ; lois Barangé et Marie de 1951 accordant des bourses aux élèves des écoles privées ; loi Debré de 1959, qui sera renforcée par la loi Guermeur de 1977, permettant aux établissements scolaires privés qui passent un contrat avec l'État de faire rémunérer leurs enseignants par l'argent public...

Arrivés au pouvoir en 1981, le gouvernement PS-PCF cède à la pression de la réaction catholique qui descend dans la rue : non seulement, ici comme ailleurs, il refuse de tenir ses promesses d'abrogation de toutes

les lois anti-laïques, mais il les aggrave : en 1983, il crée un Comité consultatif national d'éthique qui institutionnalise les représentants religieux dans la vie politique, au mépris de la loi de 1905, dont l'article 2 prévoit que « la République ne reconnaît (...) aucun culte » ; en 1984, une loi Rocard supprime toute limite aux subventions de l'enseignement agricole privé... Puis les atteintes à la laïcité se multiplient sous tous les gouvernements : en 1987, Monory, ministre de l'Éducation nationale de Mitterrand-Chirac, promulgue une circulaire qui généralise à tous les établissements du second degré l'autorisation d'avoir des aumôneries et de leur faire de la publicité (jusqu'à cette date, seuls les lycées dotés d'internat bénéficiaient de cette autorisation, aux termes de la loi de 1905 ; aujourd'hui, 1500 lycées ont leur aumônerie propre) ; en 1989, Jospin, ministre de l'Éducation nationale, autorise « l'enseignement du fait religieux » à l'école et dans les IUFM ; en 1991, Lang, ministre de la culture, fait financer par l'État la construction de la cathédrale d'Évry ; en 1992, le même Lang, devenu ministre de l'Éducation nationale, signe les accords dits « Lang-Clouper », qui accroissent encore les subventions publiques à l'enseignement catholique ; en 1993, sous le gouvernement Mitterrand-Balladur, il devient légal pour les représentants de l'État de parler de « Saint-Siège » pour désigner le Vatican ; en 1997, à Amsterdam, Jospin, fraîchement nommé Premier ministre, signe avec Chirac le Traité d'Amsterdam qui, tout en aggravant par ailleurs les dispositions du Traité de Maastricht, contient un article proclamant que, « en reconnaissance de leur identité et leur contribution spécifique, l'Union [européenne] maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec [les] Églises et organisations [religieuses] » ; en janvier 2000, Allègre, ministre de l'Éducation de Jospin, titularise, par la création d'un concours de recrutement *ad hoc*, des auxiliaires chargés d'« enseigner » la religion en Alsace-Moselle (trente-cinq catholiques et huit protestants)... De plus, au cours des vingt dernières années, les Églises ont été de plus en plus fréquemment « consultées » par le gouvernement sur les questions d'« éthique » et d'éducation. La Conférence des évêques de France, la Fédération protestante, le Consistoire central (juif) sont devenus des

interlocuteurs privilégiés de l'État. Pour faire bonne mesure, Chirac-Sarkozy ont eux-mêmes institué l'an passé le Conseil français du culte musulman, l'État devenant ainsi carrément le promoteur de nouvelles Églises officielles.

Dans ce contexte et sur la base de ces faits (dont la liste n'est pas exhaustive), qui pourrait croire à la transfiguration de Chirac en apôtre de la laïcité ? Certes, à l'heure où il décide de supprimer un jour férié pour les salariés, il ne pouvait tout de même pas aller jusqu'à accepter la proposition, faite par la commission Stasi, d'instaurer deux jours fériés lors de l'Aïd el Kébir et de Kippour, fêtes musulmane et juive — l'idée elle-même ayant cependant désormais tout loisir de faire son chemin. Mais l'une des suggestions de la commission Stasi sur laquelle Chirac insiste particulièrement est le développement de « l'enseignement du fait religieux » à l'école, déjà prévu par la loi Jospin de 1989 (et dont le « laïque » renégat Régis Debray se faisait le missionnaire zélé dans un autre rapport commandé naguère par Jack Lang), mais qui se heurte depuis à la résistance des enseignants. De plus, le rapport Stasi réitère évidemment, et Chirac à sa suite, « le caractère propre des établissements privés sous contrat », auxquels il garantit ainsi la pérennité de leur financement public (qui ne représente pas moins de 20% du budget de l'Éducation nationale !) et le droit, en ce qui les concerne, d'arborer tous les signes religieux qu'ils veulent — en fait essentiellement des crucifix, puisqu'ils sont à 95 % catholiques —, y compris lors des sessions d'examens publics nationaux qui sont organisées dans leur enceinte, comme c'est le cas chaque année.

Dès lors, la décision d'interdire les signes religieux ostensibles à l'école ne peut évidemment pas être comprise, de la part de Chirac, ostensiblement soutenu en l'occurrence par le PS bourgeois¹⁶, comme une décision visant

¹⁶ Pour ne pas laisser la vedette à Chirac tout en continuant à préserver l'union sacrée scellée en avril 2002, le bureau national du PS avait décidé en décembre dernier, à l'unanimité moins trois abstentions, que les députés de ce parti proposeraient un projet de loi dont l'article 1^{er} était ainsi formulé : « Le port apparent de signes religieux, politiques ou philosophiques est interdit dans l'enceinte des établissements publics d'enseignement ainsi que dans toutes les activités extérieures organisées par eux. » Et l'article 2 prévoyait l'exclusion des élèves qui persisteraient à refuser d'enlever leur voile, après une procédure de

à promouvoir la laïcité. Il n'est pas permis aux organisations ouvrières syndicales et politiques d'avoir la moindre illusion sur ce point, et encore moins de soutenir Chirac, à moins de tomber dans l'opportunisme le plus vil.

La question de l'oppression des femmes

Mais il est vrai que Chirac invoque également la défense des femmes contre l'oppression. Passons sur le fait que son ministre délégué à la famille, Christian Jacob, avait déclaré le 29 avril dernier, lors de la Conférence sur la famille, son intention de créer une allocation de cessation d'activité spéciale pour renvoyer les femmes au foyer après leur premier enfant. Passons également sur le fait que les femmes sont particulièrement touchées par la réforme Fillon des retraites, la décision d'allonger la durée de cotisation et d'augmenter la décote par année non cotisée touchant de plein fouet les salariées qui auront pris des congés sans solde ou travaillé à temps partiel pour élever leurs enfants, ainsi que toutes celles qui auront subi un temps partiel imposé avant d'entrer dans la Fonction publique. Passons enfin sur le fait qu'il s'en est fallu de peu, en décembre dernier, que ne soit adopté par l'Assemblée nationale l'amendement d'un député UMP qui prévoyait la création d'un « délit involontaire de grossesse » dans le but de changer le statut juridique du fœtus, et qui aurait donc ouvert la voie à une remise en cause du droit à l'IVG, partiellement conquis en 1975...

En fait, au-delà de son caractère hypocrite, l'invocation du droit des femmes par Chirac révèle la fonction réelle de sa loi, essentiellement destinée à réprimer les musulmanes et ainsi à stigmatiser les Arabes et les Noirs qui vivent dans ce pays. En effet, dans les discours des médias et des politiciens, seul l'islam est supposé opprimer la femme, alors que les autres religions seraient innocentes à cet égard. Porter un voile, pour une femme, serait le comble de l'oppression — alors qu'une croix autour du cou ne le serait pas¹⁷. Mais

« médiation » du chef d'établissement « dans un délai raisonnable ». Pour que les choses soient claires, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, avait précisé : « Nous souhaitons aboutir à une loi de concorde nationale », à un « consensus entre tous les Républicains, quelle que soit leur appartenance politique ».

¹⁷ Les médias et politiciens parlent

pourquoi faire une telle différence ? Ce qui compte, en matière religieuse, ce ne sont pas les *signes*, fussent-ils « ostensibles » (adjectif désignant, selon le dictionnaire, ce « qui est fait sans se cacher ou avec l'intention d'être remarqué »); en fait, cette expression elle-même n'a pas d'autre fonction que de stigmatiser *en priorité* les musulmans, puisque les juifs en France ne revendiquent pas de porter la kippa à l'école, et fort rares sont les chrétiens qui sortent avec une « grande croix »¹⁸ ! Non, ce qui compte, en matière religieuse, ce sont les idéologies que, par définition, *tous* les signes religieux manifestent, quel qu'ils soient. Or, à cet égard, la lecture parallèle de l'Ancien testament, du Nouveau testament et du Coran montre que les trois grandes religions monothéistes tiennent semblablement la femme pour un être inférieur qui doit subir la tutelle de l'homme. De manière générale, il n'y a aucune différence qualitative entre les religions juive, chrétienne et musulmane — qui sont sur un pied d'égalité obscurantiste. Et, d'un point de vue quantitatif, qui pourrait dire aujourd'hui que, parmi les pratiquants de ces religions en France, il y ait proportionnellement plus d'intégristes musulmans que d'intégristes juifs ou chrétiens ? De plus, les positions du pape contre le droit à l'avortement et la contraception, mais aussi ses déclarations pour le maintien de l'oppression des femmes, pour leur retour au foyer, ont-elles quoi que ce soit à envier à celles des imams les plus réactionnaires ? Par exemple, la

d'ailleurs toujours de « foulard islamique », et non de « foulard musulman », jouant sur la confusion qui règne le plus souvent dans la tête des gens entre « islamique » (c'est-à-dire musulman) et « islamiste » (c'est-à-dire musulman *intégriste*), et faisant croire ainsi par un simple suggestion de glissement sémantique que tout ce qui est islamique est peu ou prou islamiste.

¹⁸ La commission Stasi et Chirac veulent que « *les tenues et signes religieux interdits (soient) les signes ostensibles tels que grande croix, voile ou kippa* ». En revanche, ils entendent autoriser les « *médailles de baptême, petites croix, petits corans, mains de Fatima, étoiles de David* », qu'ils énumèrent expressément... Il s'agit là d'un véritable tour de passe-passe : aujourd'hui, pour les musulmans pratiquants, c'est avant tout par le voile que l'on affiche sa religion, alors que, pour les chrétiens pratiquants, une petite croix suffit. Faire une distinction de visibilité, donc une distinction de degré entre les signes religieux, c'est en fait une manière de camoufler une discrimination de nature entre les religions et leurs pratiquants respectifs.

Le CRI des travailleurs n°10, janvier-février 2004.

déclaration selon laquelle « *la véritable promotion de la femme consiste à la promouvoir à ce qui lui est propre et lui convient en sa qualité de femme* », ne fut pas prononcée par un barbu délirant, mais au contraire par un chauve, qui avait cependant encore toute sa tête à l'époque, à savoir Jean-Paul II, le 27 juillet 1994, à Rome. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier que l'intégrisme islamiste se développe depuis vingt ans et, dans la mesure où les musulmans appartiennent souvent aux catégories les plus pauvres de la société française, les femmes et les jeunes filles musulmanes qui le subissent sont parmi les plus opprimées de ce pays, car elles sont en même temps victimes de la misère, de l'exploitation domestique, du racisme... Mais l'intégrisme catholique est-il en reste ? Absolument pas, il suffit, pour constater qu'il existe lui aussi, de regarder du côté des commandos anti-IVG, du côté des députés UMP comme Boutin, Barrau ou de Villiers, ou du côté du Front national, parti qui s'est développé lui aussi au cours des vingt dernières années. Simplement, l'intégrisme catholique est plus discret, il fait moins la une des journaux, car, à la différence de son confrère islamiste, c'est un phénomène dont la base sociale est avant tout la bonne bourgeoisie bien française !

Combattre contre les signes... ou contre les réalités sociales qu'ils manifestent ?

Or, si les signes religieux ne sont que les manifestations des idéologies religieuses, c'est à celles-ci qu'il faut s'en prendre : de fait, les communistes révolutionnaires doivent être à l'avant-garde du combat contre l'oppression et l'aliénation religieuses, pour le droit à l'instruction, pour le développement et l'enseignement des sciences... Mais, plus fondamentalement, les idéologies religieuses elles-mêmes ne sont pas autre chose que les « signes » qui manifestent la réalité sociale, qui « révèlent » une société où les individus ont besoin de religion. Si les individus de la société bourgeoise, quelle que soit d'ailleurs leur classe sociale, sont encore si nombreux à avoir besoin de religion, c'est que la réalité sociale elle-même suscite cette protestation qui est en même temps consolation. En particulier, le développement de l'intégrisme catholique dans la bourgeoisie française et, à l'inverse, l'effondrement de l'anti-cléricalisme et

de l'idéologie laïque classique (radicale-socialiste) en France depuis la Seconde Guerre mondiale, peuvent s'expliquer par le désarroi né des reculs successifs de la bourgeoisie française sur la scène internationale, la France étant passée d'un statut de grande puissance à un statut d'impérialisme de second ordre. Et, du côté du peuple, il est clair que, depuis vingt ans, la religion a reculé beaucoup moins vite qu'elle ne l'avait fait au cours des trente années précédentes, non seulement parce que la dégradation des conditions de vie (pauvreté, chômage, précarité...) et le sentiment d'une montée de l'« insécurité » engendrent des regains religieux, aisément canalisés et contrôlés par les Églises constituées, mais aussi parce que les directions des syndicats et les grandes organisations qui se réclamaient de la classe ouvrière ont capitulé face aux cléricaux comme dans tous les autres domaines.

Dès lors, contrairement à ce que croient les petits bourgeois « progressistes » et autres réformistes pour qui la laïcité et « l'école républicaine » — qui sont certes des acquis à défendre bec et ongles contre tous les réactionnaires — peuvent suffire à endiguer la montée de l'intégrisme religieux, les marxistes doivent affirmer clairement que celui-ci continuera de progresser dans la prochaine période historique. En effet, qu'on le veuille ou non, il constitue une véritable *réponse* à des frustrations et à des aspirations réelles, auxquelles la seule réponse alternative est l'organisation ouvrière et le développement de la conscience de classe dans les usines, les établissements et les quartiers. Les marxistes doivent dénoncer les vraies causes des maux sociaux, qui résident dans le système capitaliste engendrant spontanément, dans sa recherche du profit maximal, l'exploitation tendanciellement croissante, le chômage structurel, la précarisation des conditions de travail, la montée des inégalités sociales, la ségrégation, l'« insécurité », la répression policière et judiciaire et la remise en cause permanente des conquêtes, droits et garanties arrachés par les luttes passées de la classe ouvrière et des travailleurs. Et c'est ce système, avec son État et les gouvernements de gauche et de droite qui se succèdent à sa tête, qui engendre également la persistance de l'oppression des femmes malgré les combats féministes et en particulier l'oppression particulière des femmes musulmanes.

Celles-ci sont souvent traitées comme des êtres inférieurs, soumises au joug des maris et des frères (eux-mêmes souvent au chômage ou dans des conditions sociales difficiles) ; et elles assument fréquemment elles-mêmes cette situation, selon les mécanismes socio-psychologiques du consentement des individus atomisés à leur propre aliénation, qui est d'autant plus fort quand il se nourrit des illusions religieuses, et plus encore lorsque ces personnes sont en outre victimes du racisme et de la ghettoïsation.

Non à la loi Chirac, non à toute loi d'exclusion des lycéennes voilées, non aux actes d'exclusion !

Quant aux très nombreuses femmes et jeunes filles qui, au contraire, refusent cette soumission, celles qui refusent le voile, il est clair que les communistes révolutionnaires doivent leur apporter tout leur soutien. Mais ce n'est pas en appelant à la violence de l'État oppresseur et de ses fonctionnaires que l'on peut les soutenir : c'est uniquement, et à l'inverse, en leur faisant comprendre qu'elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes, sur leur auto-organisation, en relation étroite avec l'auto-organisation de la classe ouvrière, des travailleurs et de la jeunesse, qui ne peuvent en aucun cas s'en remettre à l'État bourgeois lui-même exploiteur et oppresseur pour se défendre contre leurs exploiters et leurs oppresseurs. En particulier, les marxistes révolutionnaires authentiques ne sauraient soutenir une loi interdisant le port du voile musulman à l'école, qu'elle vienne de Chirac ou du PS. Ils ne sauraient davantage organiser ou cautionner l'acte même d'exclure les jeunes filles musulmanes voilées, car il résulte de ce qui précède qu'on ne les aidera pas en ajoutant une nouvelle répression à la répression et à l'oppression qu'elles subissent (en l'acceptant ou non) de la part de leur famille et de la police dans leurs quartiers. Les enseignants qui, au nom de la lutte contre l'oppression des femmes, abusent du pouvoir que l'État leur confère (et dont la limite doit être celle de la seule discipline nécessaire à l'instruction, y compris bien sûr dans les matières comme les sciences naturelles ou l'éducation physique et sportive) lorsqu'ils essaient de forcer ces jeunes filles à ôter le signe de leur soumission, alors qu'on ne peut que les en convaincre. Ce faisant, non seulement ils les excluent de fait du seul lieu où elles pouvaient échapper

aux griffes de leur famille et acquérir une instruction développant leur intelligence et étant par là même susceptible de les aider à trouver le chemin de leur émancipation ; mais encore, ils reprennent à leur compte, qu'ils le veuillent ou non, et même quand ils se croient par ailleurs révolutionnaires, l'idéologie de tous ceux qui en appellent à Dieu, à César ou aux tribuns, et à laquelle s'oppose le principe élémentaire du combat prolétarien, qui veut que « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », comme le disait la fière devise de la Première Internationale. On ne peut forcer personne à être libre. Surtout pas en faisant appel aux puissances de l'esclavage. Les enseignants soi-disant révolutionnaires de LO, du PT et parfois de la LCR qui demandent au gouvernement une loi répressive et qui excluent leurs élèves, ne sont rien d'autre que d'auto-proclamés tribuns de pacotille qui, au lieu de prétendre émanciper autrui par la contrainte, *feraient mieux de s'émanciper eux-mêmes de leur propre soumission à l'État*, et de remonter leurs manches pour aider les femmes musulmanes, y compris celles qui portent le voile — à commencer bien sûr par celles qui le font contre leur gré — à trouver la voie de l'auto-émancipation, donc la voie du combat sans ambiguïté contre l'État bourgeois. Car, pour les marxistes authentiques, il ne revient pas à l'État d'éduquer le peuple, et le prolétariat doit exiger que le gouvernement ne s'immisce pas dans l'École : « Une éducation du peuple par l'État, écrivait Karl Marx en 1875, est chose absolument condamnable. Déterminer par une loi générale les ressources des écoles primaires, les aptitudes exigées du personnel enseignant, les disciplines enseignées, etc., et (...) surveiller, à l'aide d'inspecteurs d'État, l'exécution de ces prescriptions légales, c'est absolument autre chose que de faire de l'État l'éducateur du peuple ! Bien plus, il faut proscrire de l'école au même titre toute influence du gouvernement et de l'Église. »¹⁹

Gauche plurielle et bureaucraties syndicales soutiennent Chirac

Non seulement le PS, dont nous avons déjà vu la position intégralement chiraquienne, mais aussi

¹⁹ Critique du « Programme de Gotha », Éditions sociales, éd. de poche, 1966, p. 47 (nous soulignons).

les Verts, le PCF, tous les dirigeants de syndicats de salariés, sans oublier les responsables d'associations laïques (y compris la Libre Pensée, dirigée par les lambertistes du Parti des Travailleurs) ont cautionné la commission Stasi en se rendant à ses convocations. Or, tout le monde savait que son but était de trouver un consensus et les formes les plus habiles pour justifier une loi interdisant le voile musulman à l'école. Et il était évident que sa fonction politique immédiate était également de faire apparaître Chirac une nouvelle fois comme le sauveur de la République et de la nation, donc de reforge l'union sacrée scellée derrière lui en avril 2002. Corrélativement, tous ceux qui ont participé à la commission Stasi ont refusé de saisir l'existence d'un débat sur la question laïque dans l'opinion publique pour poser les vrais problèmes de la laïcité en France, c'est-à-dire son piétinement constant et régulièrement aggravé par les gouvernements successifs de droite comme de gauche. Ils ont refusé d'appeler à la classe ouvrière et aux travailleurs pour exiger la satisfaction de ces revendications minimales que sont l'abrogation des lois anti-laïques de financement public des écoles privées, l'abrogation de toutes les lois et mesures contraires aux dispositions progressistes de la loi de 1905, l'expulsion des curés et des patrons des établissements d'enseignement publics.

Certes, les Verts ont dénoncé la loi annoncée par Chirac comme « dangereuse » et comme « risquant d'avoir des effets nocifs » et le PCF s'y est déclaré « fermement opposé ». Mais ils ont refusé d'engager un combat contre le gouvernement sur cette question comme sur les autres, les Verts ménageant le PS pour ne pas risquer de compromettre leur accord électoraliste, et le PCF se prononçant pour la création d'un « haut conseil de la laïcité », c'est-à-dire pour une nouvelle instance de collaboration avec le gouvernement, cette fois sur le dos de la laïcité. Cette orientation avait déjà été exprimée le 19 septembre lors de l'audition de la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, par la commission Stasi, où elle avait déclaré : « Pour quoi ne pas réfléchir, dans les espaces de concertation publique et de conseil que se donne la République, à la place donnée aux représentants des courants de pensées, des confessions religieuses ? » Au cours de cette audition, elle avait apporté son soutien à cette

commission, en affirmant : « *Je trouve que l'ouverture d'un tel débat, dans les conditions actuelles est tout à fait saine... Votre travail me semble primordial.* » Et surtout elle s'était prononcée pour l'« enseignement du fait religieux » à l'école : « *Il convient pour la République de reconnaître l'existence de corps intermédiaires constituant des interlocuteurs potentiels (...). C'est au nom de la laïcité et parce que nous considérons que les courants religieux et philosophiques jouent un rôle dans la marche du monde, que nous sommes favorables à l'enseignement de l'histoire des religions et des idées à l'école.* »

De leur côté, les directions syndicales CGT et FO (et celle de la FSU ne dit pas grand-chose d'autre) « *ont accueilli plutôt favorablement les propositions formulées par le rapport Stasi sur la laïcité* », tout en « *s'interrogeant cependant sur l'opportunité d'une loi sur les signes religieux à l'école* », selon l'AFP — c'est-à-dire qu'elles ont donné le feu vert à Chirac en l'assurant qu'elles n'avaient aucunement l'intention de le combattre. La CGT s'est contentée de se demander si une loi « *ne va pas créer justement les clivages et les enkyestements qu'on ne souhaite pas avoir* », et elle a surtout félicité la commission pour sa volonté de « *mettre en conformité les textes fondateurs comme la loi de 1905 à la réalité d'aujourd'hui* » — c'est-à-dire qu'elle a entériné et approuvé les brèches successives dans la loi de 1905. Quant à FO, elle a déclaré qu'il était selon elle « *nécessaire de conforter le principe de laïcité dans ce qu'il fut et dans ce qu'il doit être : un symbole de la liberté de conscience et non sa forme répressive comme l'invoquent les partisans du retour aux particularismes religieux, ethniques ou régionaux* » ; bref, beaucoup de bavardage pour éviter d'exiger l'abrogation des lois antilaïques. La confédération FO précise que, pour elle, « *défendre la laïcité institutionnelle comme facteur d'intégration exige de revenir sur la théorie économique libérale qui favorise l'enrichissement d'une minorité et permet à toutes les influences identitaires de prospérer au détriment de l'émancipation des individus* » : autrement dit, FO fait croire qu'il suffirait de défendre la laïcité et de revenir à une politique plus keynésienne pour permettre « *l'émancipation des individus* » ! Mais, en attendant, mieux vaut

réprimer ces individus, s'ils sont du sexe féminin et voilés : tout en demandant un retour à la loi de 1905 (mais sans exiger l'abrogation des lois anti-laïques), Marie-Suzie Pungier, la représentante de FO auditionnée par la commission Stasi le 24 octobre, a surtout stigmatisé le foulard « *qui tente d'infiltrer la société* » et a repris à son compte l'orientation de la fédération FO de l'enseignement (la FNEC-FP-FO, dirigée par les lambertistes du PT), qui avait déclaré le 30 septembre : « *C'est l'article 10 de la loi d'orientation de juillet 1989 (dite loi Jospin) qui a créé le problème... La FNEC FP FO a exprimé auprès des parlementaires de la Mission d'information son souhait d'un retour aux principes de la République et leur strict respect. Cela nécessite l'abrogation de tous les textes contradictoires à ces principes, en particulier la loi d'orientation sur l'éducation de 1989.* » Ainsi, tout en ne se prononçant pas explicitement pour la loi Chirac, FO en général et les lambertistes en particulier s'en remettent au gouvernement Chirac pour prendre une décision devant permettre de toute façon l'exclusion en toute légalité des jeunes filles voilées, au nom du « *strict respect* » de la laïcité²⁰.

LO aussi soutient Chirac en se

²⁰ L'article incriminé de la loi Jospin de 1989 reconnaît à l'élève le droit à l'expression dans l'enceinte des établissements. Un avis du Conseil d'Etat en date du 27 novembre 1989 l'a interprété en considérant que la liberté d'expression des élèves comporte le droit d'exprimer leur appartenance à une religion. Mais cet article ne permet pas seulement d'exprimer ses croyances religieuses, il autorise également l'expression des convictions politiques. Or, en demandant son abrogation pure et simple, FO et les lambertistes ne se prononcent pas seulement pour l'interdiction du voile : ils dévient en outre aux lycéens le droit de faire de la politique dans leur établissement, reprenant ainsi le mythe de la « neutralité » de l'école coupée du monde et couvrant les mécanismes socio-politiques de dépolitisation généralisée de la jeunesse. Faut-il leur rappeler, par exemple, le rôle politique d'avant-garde que les lycéens ont joué dans la lutte contre la guerre d'Algérie, en 1968 ou dans les grandes mobilisations de la jeunesse des années 1970 et 1980 ? *Faudrait-il exclure des établissements les lycéens qui y distribuent des tracts ou qui y tiennent des réunions ?* — Mais il est vrai que cette question ne se pose plus guère au CCI-PT, puisqu'il n'a plus guère de militants lycéens dans ses rangs vieillissants et eux-mêmes dépolitisés par des décennies de syndicalisme réformiste !

félicitant de sa « loi juste et bonne »

Mais il faut s'arrêter ici sur le cas particulier de Lutte ouvrière, dans la mesure où cette organisation fait profession de communisme révolutionnaire (du moins à usage interne et, formellement, dans ses meetings). En effet, à l'automne dernier, les militants de Lutte ouvrière ont été à l'origine (avec leurs camarades de la LCR, cependant divisés sur la question), de l'exclusion de deux jeunes filles voilées du lycée H. Wallon d'Aubervilliers, événement qui a conduit les médias et les politiciens (qui n'attendaient que cela) à faire enfler la polémique — c'est-à-dire en fait, selon un calendrier soigneusement préparé depuis l'été par le gouvernement, à dérouler le tapis rouge devant la commission Stasi et finalement devant Chirac, ainsi présenté dans l'opinion publique officielle comme le sauveur de la nation, en ce début de période électorale. Mais surtout, LO a fait pendant tout l'automne, semaine après semaine, au nom de la laïcité « *mais surtout* » de la défense des femmes opprimées, une campagne acharnée pour justifier et provoquer l'expulsion des filles voilées et pour exiger une loi. Et, au lendemain de la publication du rapport Stasi et de la déclaration de Chirac, le journal *Lutte ouvrière* apportait son soutien explicite à la décision annoncée d'interdire le voile à l'école, en la présentant même comme une victoire des enseignants et des femmes ! On pouvait lire ainsi dans le numéro du 19 décembre, en page éditoriale : la décision du président « *n'aurait sans doute pas été possible si des enseignants n'avaient pas refusé de faire cours à des jeunes filles voilées, s'ils ne s'étaient pas mobilisés pour refuser le port du voile, pas seulement au nom du respect de la laïcité, mais aussi et surtout au nom de la défense des droits des femmes.* (...) *Si l'avis de la commission Stasi est suivi d'une loi, de nombreux enseignants qui ont été confrontés au problème ces derniers temps s'en réjouiront car ils auront à leur disposition un texte sur lequel s'appuyer pour s'opposer au port du voile à l'école. Ce sera aussi et surtout un appui pour toutes les jeunes filles qui veulent résister aux pressions sexistes qu'elles subissent, et qui attendent une aide de la société.* » Il faudrait même veiller à ce que Chirac tienne sa promesse (« *mais une loi ne vaut d'abord par ce qu'elle contient et cela on le verra quand, après des tas*

de parlottes, elle sera adoptée ou pas») et à ce que la loi soit appliquée car, figurez-vous, « *une loi, même si elle est juste et bonne, ne compte que selon ce que l'on en fait* » (sic !).

On se souvient que Lutte ouvrière, contrairement à la LCR, avait refusé d'appeler à voter Chirac en 2002, ce qui fut tout à son honneur — même si elle appela en même temps les travailleurs à participer à la mascarade électorale du deuxième tour en allant voter blanc, et ne proposa comme d'habitude aucune initiative politique de lutte de classe contre le vote Chirac. Mais à quoi cela sert-il de s'opposer à Chirac avant son élection si c'est pour se livrer moins de deux ans plus tard à une opération de soutien, en se félicitant qu'il décide de faire « *une loi juste et bonne* » ? Ici comme ailleurs (cf. ci-dessus notre article sur l'accord LO-LCR pour les prochaines élections), l'indigence politique de LO, son incapacité à proposer quelque combat que ce soit à la classe ouvrière et aux travailleurs, ne peut conduire cette organisation au mieux qu'à la passivité politique, et au pire, par voie de conséquence, à l'opportunisme ; car, si finalement ce gouvernement Chirac-Raffarin (ou d'ailleurs son prédécesseur Chirac-Jospin) peut faire des « lois justes et bonnes » sous la pression des luttes, on comprend mieux pourquoi LO, tout en le dénonçant certes sur les autres points de sa politique, refuse en tout cas de mettre en avant la perspective d'un gouvernement des travailleurs, pour les travailleurs, par les travailleurs !

Pour une position communiste révolutionnaire internationaliste

Tout au contraire, les militants révolutionnaires doivent expliquer que

les travailleurs, les enseignants, les jeunes, n'ont pas à compter sur Chirac, sur l'État bourgeois et sur les différents gouvernements de gauche et de droite, pour garantir la laïcité, et moins encore pour lutter contre l'oppression des femmes. Aujourd'hui, ils doivent aider les travailleurs à lutter contre cet État et ce gouvernement, fauteurs de régression sociale, de répression policière et judiciaire, de ségrégation sociale et de ghettoïsation géographique. Ils doivent montrer aux travailleurs qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et leurs combats, et que, en dernière analyse, seul leur propre gouvernement, exercé par eux-mêmes et pour eux-mêmes, pourra mener jusqu'au bout la séparation des Églises et de l'État et mener une politique permettant l'éradication de l'oppression des femmes en s'en prenant à ses racines socio-économiques.

Aujourd'hui, il est possible et nécessaire de se battre pratiquement, dans les établissements scolaires, dans les syndicats d'enseignants, les fédérations et les confédérations, dans les associations lycéennes et organisations de jeunesse, dans les comités à constituer dans les établissements dès que possible, pour les revendications suivantes :

• Non à l'exclusion des lycéennes portant un voile ! Droit à l'éducation pour toutes !

• Oui à l'expulsion des aumôniers des lycées ! Ni curés, ni rabbins, ni imams dans les écoles !

• Oui à l'expulsion des « personnalités extérieures » quelles qu'elles soient (patrons, élus politiques...) des conseils d'administration des lycées et des Universités !

• Non à l'« enseignement du fait religieux » à l'école !

• Abrogation du concordat d'Alsace-Moselle !

• Suppression des fonds publics à l'école privée !

• Abrogation de toutes les lois et mesures antilaïques !

Et il est tout aussi possible et nécessaire de se battre ici et maintenant, sur les lieux de travail comme dans les quartiers, en constituant des comités d'auto-organisation de travailleurs et de jeunes, et en appelant au soutien effectif des organisations syndicales et des associations populaires, sur l'orientation suivante, liant la cause des femmes à celle des travailleurs, et tout particulièrement à celle des travailleurs immigrés :

• Non à la violence contre les femmes dans les quartiers, création de comités d'auto-défense pour les femmes pour mettre hors d'état de nuire les hommes violents et les petits caïds !

• Halte aux interventions de la police dans les quartiers, aux contrôles au faciès et à Vigipirate ! Abrogation des lois Vaillant et Sarkozy sur la « sécurité » !

• Halte aux expulsions d'immigrés sans-papiers, des papiers pour tous !

• Droit au logement décent ! Construction des centaines de milliers de logements nécessaires et location à bon marché ! Restauration et aménagement des cités, pris en charge par la collectivité (sans augmentation des loyers) !

• Droit au travail pour tous et toutes !

Ludovic Wolfgang

Nous publions ici, comme tribune libre, en raison de son grand intérêt à nos yeux, un article de Claude Luchetta, avec son autorisation, sans évidemment que cette utilisation éditoriale et politique engage son auteur. Claude Luchetta est syndicaliste et membre du comité de rédaction de la Lettre de Liaisons (cf. le site de cette publication : http://site.voila.fr/bulletin_Liaisons/index.html). Cet article est paru dans la Lettre de Liaisons n°85 du 8 janvier 2003, dans le cadre de la préparation d'un des points à l'ordre du jour d'une réunion politique ouverte, organisée notamment par les camarades qui éditent ce bulletin, et qui aura lieu le 1er février 2003. Le Groupe CRI participera à cette réunion sur la base de son orientation et avec ses propres propositions, sur la question du syndicalisme comme sur les autres. Nous y reviendrons en détail dans notre prochain numéro.

Le comité de rédaction du Cri des travailleurs.

« BRISER LA SPIRALE INFERNALE »

Par Claude Luchetta

« Une stratégie honteuse »

Quand le 47^e Congrès de la CGT décide de réduire à zéro la représentation des chômeurs au sein de la commission exécutive, il fait un geste fort en direction du MEDEF. Ce geste prend toute sa valeur en ce début de l'année 2004 au moment où des milliers de chômeurs vont perdre la totalité de leurs droits. Il faut rappeler que le 20 décembre 2002 le MEDEF, la CFDT, la CGC et la CFTC signe le protocole permettant le « redressement » de l'UNEDIC. Ce protocole précipite brutalement 200 000 demandeurs d'emploi dans la misère. La direction de la CFDT a joué sa partition comme police de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier. Mais la direction de la CGT, elle aussi, a pris toute sa place dans le dispositif contre-révolutionnaire. Elle entend signifier au MEDEF que le combat contre le chômage n'est plus sa priorité. Les chômeurs peuvent désormais être abandonnés à leur propre sort. Et d'ailleurs, la CGT ne prétend pas favoriser l'organisation des sans-emploi puisque son objectif est de favoriser « une politique de plein emploi » en appuyant « le patronat employeur de main d'œuvre » (cf. l'interview de Le Duiguou dans Libé du 27/12/03). Bref, la stratégie de la CGT consiste à soutenir une fraction « progressiste » du patronat contre le patronat financier spéculateur et vampirique. Paradoxalement, on retrouve là la vieille stratégie de l'appareil stalinien qui prétendait découvrir une frange progressiste et patriotique de la bourgeoisie pour l'appuyer et brader ainsi l'indépendance du mouvement ouvrier.

Nous savons bien que dans une économie mondialisée, il est grotesque et profondément réactionnaire de vouloir dissocier le capital financier du capital industriel. L'imbrication entre les dimensions productives et financières de la mondialisation du capital constitue aujourd'hui l'élément constitutif du fonctionnement de l'économie de marché. Il n'existe aucune cloison étanche entre la mise en valeur du capital productif et les opérations spéculatives purement financières. « *Les capitaux dont les opérateurs financiers assurent la mise en valeur au travers de leurs placements financiers (...) sont nés invariablement dans le secteur productif et ont commencé par prendre la forme de revenus constitués à l'occasion de la production et de l'échange de marchandises et de services* » (François Chesnais - La mondialisation du capital - Syros) L'existence d'une bourgeoisie vertueuse et entreprenante est une pure vue de l'esprit servant à justifier une orientation d'abandon des acquis sociaux (retraites, santé, assurance chômage). L'appareil CGT est en panne de relais politique. L'axe Hollande-Thibault est encore fragile et se heurte à de grandes réticences dans la confédération. Le discrédit populaire des partis de la gauche institutionnelle risque également de rejaillir sur la direction de la CGT. D'une certaine manière, le gouvernement a grillé la cartouche Chérèque. Il doit préserver la CGT comme obstacle contre-révolutionnaire principal en cas de coup dur. L'accélération brutale de la lutte des classes peut obliger la direction de la CGT à monter en première ligne. Mais

cela nous oblige à revenir sur l'attitude de la direction cégétiste durant le conflit de mai-juin 2003. Il se pourrait que ce conflit constitue une répétition générale.

Ce conflit est marqué par la volonté majoritaire des salariés de trouver le chemin vers la grève générale. Chacun savait, en son âme et conscience, que la question du gouvernement était posée. Aucun gréviste, aucun manifestant ne se faisait d'illusion : tôt ou tard (et le plus tôt sera le mieux) il faudra affronter ce régime. **La question sociale se transformait en question politique.** Il a fallu que les confédérations ouvrières tendent toutes leurs forces pour boucher toutes les issues et faire refluer le mouvement. La place de la CGT a été centrale dans le dispositif contre-révolutionnaire. La déclaration commune du 7 janvier 03 (CFDT, CGT, CGC, FO, FSU, UNSA) gomme le retour aux 37,5 annuités. Heureusement, les manifestants du 1er février corrigent les carences de cette déclaration ! Le congrès CGT rejette l'exigence du retour aux 37,5 annuités ainsi que l'abrogation de la réforme Balladur. Les permanents descendent dans les dépôts SNCF et RATP le 13 mai pour faire obstacle à la grève reconductible. Le 25 mai, manifestation monstre à Paris. Le cap du million est largement dépassé. Cap symbolique qui peut ouvrir une période d'incertitude politique et ébranler le gouvernement. La CGT annonce d'abord 400 000 participants, puis 600 000. Point. Tout est clair : **il faut éviter d'ouvrir la crise du régime.** Alors que la grève se poursuit depuis plus d'un mois dans l'enseignement, Thibault continue

d'affirmer que ... tout ne fait que commencer, qu'il s'agit d'un combat de longue haleine ! Non seulement la direction de la CGT protège le gouvernement mais elle minimise l'ampleur et la profondeur de la mobilisation. En Hte-Loire, par exemple, la direction CGT ne réunit l'ensemble de ses délégués que le 10 juin ! Refusant de mettre en avant le retour aux 37,5, la CGT abandonne les salariés du privé et s'oppose ainsi à l'extension du mouvement gréviste.

Le jeu de la direction CGT était clair depuis le 26 novembre 2002 lorsqu'il a fallu contrer la mobilisation interprofessionnelle. Les fédérations et les unions départementales ont tenté de multiplier les initiatives bidons dans les jours qui ont suivi ou précédé cette date. Même chose en ce qui concerne la FSU qui axe toute sa politique contre le budget, organise une manifestation le dimanche, relativise les questions de la décentralisation et des retraites. Dans la période qui a précédé le mouvement social du printemps 2003, tout a été fait pour émettre l'action, organiser des grèves sans grévistes, des rassemblements sans manifestants...

La CGT garde, dans ses cartons, exactement le même scénario pour la Sécu.

La question de la sécurité sociale

Au nom du syndicalisme de proposition, le 4 pages Santé de décembre 03 parle de « **L'urgence d'une réforme de progrès** » (tiens, tiens !). Et c'est au nom de ce réalisme que les confédés ont siégé au conseil d'orientation des retraites. Elles ont laissé croire aux salariés qu'une réforme des retraites était nécessaire et que le gouvernement cherchait à négocier. Au nom de ce même réalisme, Le Duigou déclare que « *le patronat employeur de main d'œuvre a besoin lui d'un système (de santé) qui fonctionne bien* ». Le même 4 pages parle des « **partenaires sociaux (qui) ont vocation à gérer la sécurité sociale** » et des « *administrateurs présentés par les organisations syndicales (qui) devraient (...) occuper une position majoritaire dans les CA* ». Le patronat n'est plus un adversaire mais un « partenaire ». Refrain, hélas, trop connu ! Où est passée la vieille revendication du mouvement ouvrier de la gestion des caisses de Sécu par les salariés eux-mêmes ? On parle même de faire contrôler l'exécution de la politique de santé publique par « *les services décentralisés de l'état (!), les élus*

locaux, les associations ». Quelle est ici la légitimité des élus locaux et des associations ? Ne faut-il pas voir de la part de la CGT un renoncement définitif à la réappropriation par les salariés de ce qui n'est que du salaire différé ? Evidemment, la CGT propose (sans doute sur le modèle du conseil d'orientation des retraites ?) la création d'un « **Conseil national de la sécurité sociale composé de représentants des partenaires sociaux (eh, oui, encore) traditionnels** ». On sait ce que ce genre de conseil a produit sur les retraites. Il ne s'agit plus de défendre un acquis social mais de faire croire qu'une réforme est nécessaire et donc de faire des propositions crédibles (aux yeux du patronat). Et, cerise sur le gâteau, toujours cette obsession qui consiste à flatter un patronat « productif et créateur de richesses ». Selon la CGT : « *Il faut établir une logique de gestion qui pénalise les investissements financiers, pour inciter les entreprises à réaliser les investissements productifs créateurs d'emplois (...)*. La CGT propose : une **modulation de la cotisation qui favorise l'emploi qualifié, bien rémunéré et l'investissement dans la création des richesses** ». Ité missa est ! Les patrons peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Le gouvernement est prévenu : la CGT fera obstacle à un affrontement majeur qui pourrait être décisif.

L'accord sur la formation professionnelle signé par la direction confédérale, contre l'avis d'une majorité de fédérations, constitue un véritable coup de poignard dans le dos des salariés. Non seulement il décharge le patronat de ses responsabilités et ouvre la voie à l'individualisation de la formation. Mais il intervient dans une période politique exceptionnelle où le gouvernement est plus que jamais affaibli à la suite du mouvement social du printemps et de l'action des intermittents. L'accord de la CGT consacre François Fillon comme Premier ministre potentiel. **La direction de la CGT est désormais au centre du dispositif contre-révolutionnaire.** Mais cela engendre aussi des turbulences et des contradictions que l'appareil ne pourra pas maîtriser.

L'état du syndicalisme français

Cette stratégie de la CGT s'inscrit dans une période d'affaiblissement considérable du syndicalisme français. La CGT perd la moitié de ses effectifs

sur la période 1978-1993. La CFDT perd 35 %, FO au moins 23 %. Le nombre d'entreprises où aucun syndicat n'est présent a nettement augmenté. En 1995, la moitié des CE est gérée par des non-syndiqués. Le recul de l'implantation syndicale a été le plus net dans les secteurs où le syndicalisme était déjà faible. Par exemple, dans le commerce, de 9,6 % en 1973, le taux de syndicalisation est tombé à 1,9 en 1990. Le secteur public a un peu mieux résisté à l'érosion. Aux PTT, les effectifs de la CGT passent de 91 000 en 1978 à 45 000 en 1987. Néanmoins les syndiqués y étaient encore de 29 % en 1990, dont 11 % à la CGT. Aujourd'hui, toutes confédérations confondues, il y a 2 millions de syndiqués (dont 400 000 retraités). Le taux de syndicalisation le plus élevé se situe dans les entreprises publiques (15 % de syndiqués). Le taux le plus faible (moins de 5 %) se trouve dans le commerce, l'agroalimentaire, le textile et le bâtiment. Cet affaiblissement du syndicalisme va de pair avec une grande dispersion. Mais d'autres chiffres sont encore plus inquiétants.

En effet, **l'affaiblissement du syndicalisme s'accompagne d'une multiplication du nombre de permanents.** Bref, la bureaucratie explose. Ainsi, la CFDT compterait 10 000 militants consacrant l'essentiel de leur temps à l'activité syndicale (entreprises, instances syndicales). Soit 1 syndiqué sur 50 ! 3000 de ces militants travailleraient pour la confédéré, les unions régionales ou professionnelles. A la CFDT, les adhérents de base (sans mandats, ni heures de délégation) ne représenteraient que 4 adhérents sur 10. En 1997, les organisations de formation professionnelle ont versé 17 millions de francs à chaque confédération. Dans le même temps, la CGT a perçu 21 millions de cotisations. Les lois Auroux de 1982 ont quasiment institutionnalisé l'organisation syndicale dans l'entreprise en multipliant les espaces de rencontre et de discussion entre la direction et la structure syndicale. Les lois Auroux ont aussi imposé une négociation annuelle sur les salaires par l'intermédiaire du CE, une représentation au CCE des grands groupes, au CA, etc. La contrepartie, c'est que bien des syndicalistes se sont transformés en « permanents de fait ». Il faut savoir qu'à EDF, la direction peut compter sur 15 000 permanents syndicaux pour encadrer 120 000 salariés. Même les mandats de

délégués du personnel sont accaparés par les tâches administratives et bureaucratiques réduisant d'autant plus les liens avec les salariés. Non seulement l'appareil syndical s'éloigne des intérêts des salariés et de leurs conditions de vie et de travail, mais le développement de cette bureaucratie est inversement proportionnel à son enracinement dans la classe ouvrière. Des militants honnêtes se transforment insidieusement en bureaucrates carriéristes. Jean-Christophe Le Duigou siège au conseil d'orientation des retraites, au conseil économique et social, au comité intersyndical pour l'épargne salariale, à la commission économique de la nation, au club Confrontations (où l'on retrouve les grands patrons, Francis Mer, DSK, Rocard, Pascal Lamy et les dirigeants de 35 grandes banques et entreprises).

La Ve République a su intégrer les appareils syndicaux aux rouages institutionnels. Ce qui, évidemment, ne signifie pas que le mouvement ouvrier a été détruit. Mais, désormais, toute la stratégie syndicale se réduit au « syndicalisme de proposition » ou au « syndicalisme rassemblé » (en jargon CGT). La CFDT a été à l'avant-garde de cette politique. La CGT s'est engouffrée dans cette même logique. Mais le conflit du printemps sur les retraites et la décentralisation est révélateur de l'impasse de cette stratégie. Le « syndicalisme de proposition » a favorisé la brutalité des attaques gouvernementales en désarmant les salariés. Il faut tout de même souligner que, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, les confédérations n'ont jamais exigé clairement le paiement des jours de grève et n'ont jamais cherché à négocier cette revendication. L'échec du printemps s'est

accompagné d'une humiliation sans précédent des personnels grévistes. Le gouvernement et les confédérations devront en payer la note !

Briser la spirale des défaites

Alors, quelle stratégie élaborer dans un paysage dominé par une CGT « recentrée » et un secteur privé quasiment abandonné par les confédérations ? La crise de la CFDT qui se traduit par des milliers de départs, l'éclatement de la FGTE, des passages significatifs à la CGT (CF : région Auvergne) constitue-t-elle les prémisses d'une recomposition syndicale prometteuse ? Il est vrai que l'émiettement syndical n'est pas attractif. On pourrait penser que la réunification syndicale constituerait une force considérable et encouragerait les mobilisations. Il existe un syndicat unifié et hégémonique en Angleterre et en Allemagne. On connaît les résultats ...

L'unification syndicale n'est donc pas une garantie. Elle n'est pas non plus un gage d'indépendance par rapport au gouvernement et aux partis. La bataille pour la réunification syndicale (la CUT) peut-elle être autre chose qu'un horizon ? Cette perspective est sans doute posée par de nombreux militants. Mais elle reste une abstraction pour la majorité des syndiqués et des salariés. **La question centrale du syndicalisme français aujourd'hui est bien celle de la reconquête de la classe ouvrière et en particulier de ses secteurs les plus fragilisés.** Et c'est bien cette reconquête qui permettra de poser concrètement la question de la Centrale Unique des travailleurs. Question qui ne peut se réduire à quelques manœuvres d'appareils.

Il faut rappeler que les questions de la précarité et du chômage demeurent des questions incontournables. Parce qu'elles concernent le cœur de la société française. Parce qu'elles conditionnent l'avenir de toute la jeunesse. Dans son édition du 3 janvier 2004, Le Monde chiffre à 155 200 le nombre d'emplois industriels détruits depuis le premier trimestre 2002. À l'heure actuelle 80 % des embauches se font sur des jobs d'une durée moyenne de deux mois, n'ouvrant aucun droit à l'allocation chômage. 13 % des salariés (3 millions de personnes) sont livrés au CDD, à l'intérim et à l'apprentissage. Les nouveaux sous-prolétaires du RMA coûteront 2 euros à l'heure à leur employeur et bosseront 20 h par semaine pour un demi-smic mensuel. Sans parler des 850 000 chômeurs à qui on vient de sucrer entre 7 et 14 mois d'indemnités.

On ne peut stopper la spirale de la défaite sans aussi casser les reins d'une bureaucratie syndicale totalement parasitaire. Car c'est bien pour défendre ses propres intérêts que la bureaucratie affaiblit le syndicalisme. Pour cela, il faut faire en sorte que les organisations syndicales renouent avec les préoccupations réelles des salariés. Il faut organiser les plus vulnérables d'entre eux : chômeurs, CDD, intérimaires, contractuels, etc. Il faut aller aux portes des ANPE, des ASSEDIC, dans les quartiers afin de favoriser leur auto-organisation. Cette démarche permettra en même temps de poser réellement le problème d'une véritable réunification syndicale sur des bases de classe. »

VOUS ÊTES TRAVAILLEUR, ÉTUDIANT, LYCÉEN, SYNDICALISTE, MILITANT ?

Vous souhaitez nous adresser une contribution ?

Vous voulez rencontrer les militants du Groupe CRI ?

ALORS N'HÉSITEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS :

06 64 91 49 63 ou groupecri@free.fr

NON À LA PRÉSENCE POLICIÈRE DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES !

Selon l'AFP, il existerait un avant-projet de loi du Ministère de l'Intérieur imposant, sous peine de sanctions, un

« devoir de signalement » à tous les professionnels intervenant « au bénéfice d'une personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». En particulier, tous les établissements scolaires devraient élaborer « un plan de sécurité et de prévention de la délinquance ». Les collectivités locales financeraient des « dispositifs de sécurisation dans les établissements scolaires », comme des systèmes de vidéosurveillance. Nous reviendrons sur ce projet dès que nous aurons davantage d'informations. Mais nous savons d'ores et déjà que les pressions pour mettre en place ce genre de dispositifs se multiplient, comme le montre la récente affaire du Collège Édouard-Manet de Villeneuve-la-Garenne (92), dont le Conseil d'administration vient de demander à Sarkozy, qui lui a immédiatement répondu positivement, de mettre un policier à la disposition permanente de l'établissement. Cette mesure est pourtant refusée par la grande majorité des professeurs du collège, dont les élus au conseil d'administration ont unanimement voté contre cette décision. — Nous publions ci-dessous, à titre de document, la lettre adressée au président du conseil général du même département (92, Hauts-de-Seine) par les personnels d'un autre collège de la région parisienne, protestant cette fois contre la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans leur établissement (Collège Guy-Môquet de Gennevilliers). Cette lettre du 8 janvier a été signée par la majorité des

personnels (56 enseignants, conseillers d'éducation, ouvriers et secrétaires), et elle a été communiquée aux familles des élèves. (N.P.)

« Monsieur le Président,

Nous avons appris (*Le Parisien*, édition Hauts-de-Seine, du 10 décembre 2003) que le Conseil Général 92 a décidé de mettre en place un système de vidéosurveillance autour des 90 collèges publics du département. Ce système « anti-intrusion » fonctionnera aux abords des établissements scolaires 24 heures sur 24 et sera relié aussi à la Police.

Cette décision nous inquiète à plusieurs titres :

1) Nous contestons son efficacité. Les récentes études ont démontré l'inutilité de la vidéosurveillance. Par exemple Eric Heilmann et Marie-Noëlle Mornet écrivent, dans leur étude pour l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure : « L'aide apportée par les caméras à l'identification et à l'arrestation de suspects est négligeable. » (*Le Monde* du 18 décembre 2003)

2) Nous considérons que les 11 millions d'euro prévus pour la vidéosurveillance des 90 collèges du département, c'est-à-dire 122 000 euro (800 000 Francs) par collège doivent être utilisés pour les dépenses qui bénéficieraient réellement à nos élèves : achats des livres en double, heures de soutien individualisées, activités culturelles, voyages...

3) D'une manière plus fondamentale, nous considérons que si

violence il y a, l'approche « tout sécuritaire » ne constitue pas une réponse. Les habitants de la cité où nous travaillons subissent de plein fouet, le chômage, la précarité, les « petits boulots jetables ». Ils souffrent du racisme et de la xénophobie. Ils sont victimes d'une sélection sociale qui dévalorise la valeur même de notre travail, celle des études et diplômes. Dans les conditions de vie extrêmement difficiles qu'ils connaissent, l'École doit leur rester ouverte, elle ne doit pas apparaître comme une prison avec des caméras, et pourquoi pas bientôt, avec ses barbelés et miradors ?

Monsieur le Président, nous, soussignés, considérons que notre travail consiste à transmettre des connaissances, à ouvrir les esprits de nos élèves sur la vie, sur la société, à les former à une citoyenneté démocratique. Vos mesures vont dans le sens contraire. Un collège barricadé, transformé en ghetto nous attribuerait, inévitablement, le rôle de gardien de prison qui ne ferait qu'aggraver les difficultés déjà grandes que connaît notre équipe éducative.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, de bien vouloir annuler votre décision de vidéosurveillance de notre collège et de consacrer ces 122 000 euro à des dépenses dont bénéficieraient réellement nos élèves.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées. »

MAURITANIE

DES SURVIVANCES ESCLAVAGISTES ET FÉODALES À LA DOMINATION IMPÉRIALISTE

Le régime oppressif pseudo-démocratique et ses bases sociales

L'illusion d'un « renouveau du processus démocratique », annoncé par les autorités mauritaniennes, se sera vite dissipée. Au lendemain du scrutin du 7 novembre 2003, qui l'a reconduit pour la troisième fois en tant que président de la Mauritanie, poste qu'il occupe depuis 19 ans, le militaire Maouiya Ould Taya a fait arrêter son principal adversaire lors de ce scrutin, l'ancien président Mohamed Ould Haïdallah.

Plus fondamentalement, la

« démocratie » mauritanienne reste fortement marquée par le clientélisme à base « ethnique », qui perpétue la domination de la composante arabo-berbère (les « Maures blancs »). Malgré le principe d'égalité des Mauritaniens devant la Constitution affirmé lors de l'indépendance du pays en 1960, les inégalités de fait subsistent entre les différentes composantes « ethniques » (Maures, Halpularens, Soninkés et Wolofs) et à l'intérieur même de ces composantes. Si les rapports de production ont évolué au cours du temps, la place des différentes classes sociales s'est

maintenue. Les anciens maîtres esclavagistes sont devenus propriétaires fonciers féodaux avec la sédentarisation, puis classe bourgeoise embryonnaire au service de la puissance coloniale française, puis de l'impérialisme, alors que s'établissait, surtout dans les villes, la propriété privée des moyens de production. Parallèlement, les anciennes classes serviles, qu'il s'agisse des Haratines (les « Maures noirs », descendants des esclaves libérés, qui constituent 30 % de la population mauritanienne) ou des esclaves non affranchis au regard du droit coutumier, continuent à former

les couches les plus pauvres de la population. Cette persistance de la place de chacun dans les rapports d'exploitation est illustrée par l'application de la réforme foncière de 1983 dans la vallée du fleuve Sénégal, où les populations travaillant la terre ont été de fait exclues de l'accès à la propriété, pour devenir ouvriers agricoles dans les moyennes et grandes exploitations accaparées par la bourgeoisie maure venue des villes. Et ce n'est pas la nomination épisodique, depuis une quinzaine d'années, d'individus haratines à des postes gouvernementaux (qui n'est pas sans rappeler la nomination par le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy d'un préfet « issu de l'immigration », alors que l'oppression de la jeunesse immigrée continue !), qui change quelque chose à la situation quotidienne de ces populations.

Les Mauritaniens maintenus dans la misère par l'impérialisme

De fait, la situation économique et sociale de la Mauritanie est critique, faisant de ce pays l'un des plus pauvres du continent. Avec un PIB par habitant de l'ordre de 360 dollars, la moitié des 2,5 millions de Mauritaniens vit avec moins d'un dollar par jour. Cette extrême pauvreté change de forme : si elle touche de plein fouet les nomades, qui ne constituent aujourd'hui plus que 5% de la population, elle s'est déplacée vers les bidonvilles des grandes villes (Nouakchott, capitale administrative du pays, et Nouadhibou, capitale économique), où s'entassent les populations pauvres venues des campagnes. La situation sanitaire reste déplorable (accès difficile aux soins, à l'eau) ; pour 1000 naissances, 183 enfants meurent avant 5 ans. Quant à l'analphabétisme, il touche la moitié de la population.

Cette situation n'est pas une fatalité due à de quelconques causes naturelles, mais le fruit du système de domination impérialiste, relayé par les

classes dominantes mauritaniennes. Alors que la malnutrition frappe le pays, et que le système d'irrigation mis en place dans la vallée du fleuve Sénégal devrait permettre la satisfaction des besoins, l'agriculture mauritanienne est dirigée vers l'exportation, par l'intermédiaire de sociétés étrangères, et en particulier françaises, comme les Grands Domaines de Mauritanie. La Mauritanie dispose également des eaux parmi les plus poissonneuses du monde, mais les conditions de vie des petits pêcheurs sont de plus en plus difficiles ; ils subissent la concurrence des bateaux de pêche industrielle, qui récoltent 25 fois plus qu'eux, tout en provoquant des dégâts écologiques et matériels. Cette pêche industrielle représente 34 % des ressources de l'État mauritanien et une part prépondérante des exportations ; s'y ajoute la présence des bateaux de pêche étrangers (Union européenne, Russie, Chine, Japon...), dont la production, moyennant des licences dérisoires, ne passe même pas par la Mauritanie. L'autre secteur d'avenir livré à la rapacité impérialiste est celui de l'exploitation des sous-sols, qu'ils soient continentaux ou off-shore. Si le fer est déjà exploité depuis 1963, la découverte récente de traces d'hydrocarbures et d'autres minerais (or, cuivre, diamants, phosphate, gypse) a engendré l'afflux de nombreuses compagnies (principalement australiennes, anglaises et italiennes pour le moment) vers les licences bradées par le gouvernement mauritanien.

Cette politique de l'exploitation des ressources mauritaniennes contraire aux intérêts de la population est indissociable de la soumission du gouvernement au paiement de la dette et aux plans d'ajustements structurels, imposés par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, qui y sont liés. Le gouvernement mauritanien fait figure de bon élève à cet égard : privatisation de l'essentiel des services publics marchands

(télécommunications, banques, transport aérien, en attendant l'électricité et les mines), cadeaux aux entreprises, dégagement d'excédents budgétaires. Il en a été remercié en 2001 : la Mauritanie, de toute façon non solvable (sa dette extérieure s'élevait alors à 2,2 milliards de dollars, soit 226% de son PIB annuel), a vu sa dette réduite de moitié en tant que Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) ; à charge pour le gouvernement de continuer ses réformes structurelles et d'utiliser les millions de dollars qui échapperont chaque année au service de la dette (jusqu'en 2011) pour jouer au pompier social, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il peut compter pour ce rôle sur l'appui des soi-disant syndicats, inféodés au pouvoir : ainsi, l'Union des Travailleurs de Mauritanie a organisé, le 2 décembre 2003, une marche de soutien et de remerciement au président de la République pour sa décision d'augmenter les salaires dans la Fonction publique et dans l'armée.

Il est aujourd'hui possible, en Mauritanie, d'être poursuivi pour appartenance à une association non reconnue, comme en a fait l'expérience le président de SOS-Esclaves, condamné en 1998 à 13 mois de prison. Malgré les difficultés dues à ces entraves, les libertés démocratiques ne pourront être conquises que par les masses opprimées, construisant leurs propres organisations, sans distinction d'origines ethniques, et indépendantes du pouvoir, dans l'objectif de leur émancipation économique et sociale, en revendiquant en particulier :

- **Une véritable réforme agraire, en faveur des travailleurs agricoles ;**
- **L'expropriation sans indemnités des entreprises impérialistes ;**
- **Le non paiement de la dette.**
- **Que les ressources de la Mauritanie soient exploitées en faveur du peuple mauritanien.**

Frédéric Traille

INTERNATIONAL

L'ONU : INSTITUTION-CLÉ DE L'IMPÉRIALISME (II) : 1989-2003

La chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS en 1989 ont bouleversé l'ordre politique et économique mondial en profondeur. Tandis qu'elle avait servi jusqu'alors

d'institution-tampon dans la « guerre froide » entre les puissances impérialistes et l'URSS, garantissant en fait leur « coexistence pacifique » et les compromis de l'ordre de Yalta,

l'ONU devint principalement l'instrument des États-Unis, seule super-puissance restant sur l'arène mondiale. Ses interventions guerrières et/ou économiques contre les nations et

les peuples se multipliaient alors.

La Guerre du Golfe

L'événement qui marqua le plus clairement cette évolution de la fonction de l'ONU fut la guerre du Golfe en 1991 : l'ONU servit alors de couverture légale à l'intervention militaire impérialiste, prétendument pour défendre le Koweït, « peu démocratique mais si riche²¹ »... La coalition des puissances impérialistes menée par les États-Unis avec l'appui de la majorité des gouvernements arabes déclencha un déluge de feu contre l'Irak, directement sous l'égide de l'ONU. Celle-ci, en revanche, n'était jamais intervenue dans la guerre Iran-Irak des années 1980, qui avait vu ces mêmes puissances impérialistes (États-Unis, Grande-Bretagne, France...) soutenir et armer les uns l'Iran de Khomeiny, les autres Saddam Hussein, certaines les deux à la fois... Une fois la guerre terminée au prix de 200 000 morts irakiens, d'une mise au ban de l'Irak et de l'interdiction de vendre librement son pétrole, Saddam Hussein fut laissé en place pour que l'État irakien continue à maintenir son ordre dictatorial sur le peuple. Et l'ONU imposa un embargo, voté et revoté chaque année par le Conseil de sécurité pendant 12 ans. Cet embargo causa la mort d'1,5 million de personnes, parmi lesquelles 500 000 enfants. Étranglée sur le plan international, la dictature de Saddam Hussein n'en fut que renforcée à l'intérieur. Au milieu des années 1990, prétendant aider le peuple irakien sans lever l'embargo, l'ONU imposa le programme « pétrole contre nourriture », prouvant ainsi une fois de plus sa fonction impérialiste : fournir aux grandes puissances du pétrole à bon marché, sans risquer une envolée des prix du baril²².

L'ONU en Yougoslavie

De 1989 à 1995, ce fut au tour de la Croatie, puis de la Bosnie-Herzégovine, d'être le lieu de guerres, massacres, déplacements de

²¹ Pierre-Édouard Deldique, *Le Mythe des Nations Unies. L'ONU après la guerre froide*, Paris, Hachette, 1994, p. 17.

²² Bush père a d'ailleurs expliqué sans scrupule après la première Guerre du Golfe : « Si j'étais resté sans rien faire en attendant que quelqu'un d'autre décide, (...) nous paierions dix dollars le gallon d'essence. » (Cité par Pierre-Édouard Deldique, *idem*, p. 18).

population tragiques (150 000 morts et 2 millions de réfugiés pour la seule Bosnie-Herzégovine)... menés au compte des segments de la bureaucratie stalino-titiste entrés en conflit les uns contre les autres au nom du nationalisme, en fait pour défendre leurs propres intérêts sur le dos des peuples. Les exigences du FMI ont ici été déterminantes dans l'« ethnicisation » de la situation en Yougoslavie. La bureaucratie titiste n'avait en effet cessé de s'endetter auprès des puissances impérialistes, sa dette s'élevant à 20 milliards de dollars à la fin des années 1970. Le FMI infligea donc au pays ses « plans d'ajustement structurel » : le service de la dette prit ainsi une importance de plus en plus considérable dans le budget de l'État, étranglant la population, détruisant ses acquis, privatisant et liquidant les entreprises. À la fin des années 1980, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté atteignait 60 %, alors qu'il était de 15 % dans les années 1970. En cette même fin des années 1980, le pouvoir a détruit la montée vers la grève générale qui dressait les travailleurs contre sa politique et contre le FMI, en brisant le syndicat yougoslave organisé au niveau national, et en constituant des syndicats par république, pour diviser les travailleurs sur une base ethnique.

Pourtant, notamment en Serbie contre Milosevic, apparut une opposition de masse à la guerre et à « l'épuration ethnique ». En 1991-1992, des centaines de milliers de jeunes ont manifesté contre la conscription et la guerre en Croatie. Durant la guerre de Bosnie, des villages et des régions se sont organisés pour protéger leurs minorités et refuser l'épuration ethnique. Du printemps 1996 à l'hiver 96-97, une nouvelle vague de révolte a secoué le pays — parce que la population ouvrière tout particulièrement n'en pouvait plus des sacrifices que le pouvoir voulait lui imposer. Les grèves ouvrières et enseignantes se sont succédé, engendrant une crise politique dont le pouvoir de Milosevic s'est finalement tiré parce qu'une partie de son opposition politique bourgeoise s'est ralliée à lui, craignant autant que lui la révolte sociale, et parce qu'aucune perspective politique indépendante ne s'ouvrait pour le prolétariat.

Pour protéger leurs intérêts dans la région²³, les grandes puissances se sont

²³ Un ancien ambassadeur américain auprès

résolues à la guerre — 79 jours de bombardements intensifs (et pourtant dits « humanitaires »...) de l'OTAN, bras armé de l'ONU — quand l'UCK (« Armée de libération du Kosovo ») s'est lancée dans une guérilla indépendantiste contre l'hégémonie serbe. Elles se sont alors opposées au droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Kosovo à la conférence de Rambouillet — en exigeant le désarmement de l'UCK comme des troupes serbes. Les accords de Dayton en 1995 ont institutionnalisé le dépeçage de l'ex-Yougoslavie et de la Bosnie-Herzégovine, divisées en cantons sur des bases ethniques, et confiées à des bureaucraties mafieuses, sous le contrôle de l'impérialisme américain (qui disposait alors de 60 000 soldats sur place, tandis que l'ONU y engageait ses forces de police). La résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, en juin 1999, a institué le Kosovo en protectorat des puissances impérialistes (avec Kouchner dans le rôle de haut représentant, investi de tous les pouvoirs), plaçant le pays sous tutelle des troupes de la KFOR, tout en prolongeant l'épuration ethnique : l'ONU a ainsi contribué à chasser du Kosovo, par dizaines de milliers, les populations d'origine serbe.

L'ONU en Afrique

L'ONU en Afrique a également couvert les boucheries : les massacres au Rwanda ont fait un million de morts en trois mois au printemps 1994, suivis au Congo (ex-Zaïre) d'une guerre qui en a fait plus de trois millions entre 1996 et 1999. Au total, les tueries dans ces deux pays frontaliers ont provoqué plus de 4 millions de morts en moins de 4 ans. Et si l'on y ajoute la liste des victimes des autres guerres, par exemple, en Angola, au Mozambique, au Soudan, au Burundi, au Liberia, en Sierra Leone, au Congo Brazzaville, dans le conflit Ethiopie/Erythrée, en Algérie, etc., ce sont plus de 10 millions de morts qui ont jonché le sol africain, du fait de ces guerres. Les bourgeoisies des pays ex-coloniaux invoquent des

de l'OTAN le reconnut à cette époque : « Le Kosovo constitue la porte d'entrée dans des régions d'intérêt primordial pour les Occidentaux — le conflit arabo-israélien, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan, la Caspienne et la Transcaucasie. La stabilité en Europe du Sud est essentielle pour la protection des intérêts occidentaux et la réduction des dangers venant de plus loin à l'Est. »

« conflits interethniques » entre Africains. Mais c'est pour mieux cacher leur responsabilité directe dans leur apparition. Car ce sont elles qui attisent et même le plus souvent provoquent ces conflits en Afrique. En dehors même des maladies, des épidémies meurtrières et de l'économie exsangue écrasée sous le poids de la dette, le rôle que jouent les impérialistes, en particulier des pays comme les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, s'appuyant sur les multiples fractions existantes qu'ils ont fréquemment créées de toutes pièces pour leurs besoins de domination sur telle ou telle zone du continent, est fondamental. Or l'ONU a dans ce contexte la fonction de couvrir, avec le voile hypocrite du prétendu « droit international », l'intervention des puissances impérialistes rivales, entre lesquelles elle joue ainsi également un certain rôle d'arbitre. En effet, les puissances impérialistes se font concurrence sur le continent africain pour le contrôle des axes d'importance stratégique militaire ou purement économique. Dès lors, ces brigands se font la guerre indirectement, en se cachant derrière des bandes et des cliques gouvernementales qui font le sale boulot des massacres. Rappelons que c'est l'impérialisme français qui armait le gouvernement Hutu (avec ses FAR de sinistre mémoire entraînées par la gendarmerie française) qui déclencha le génocide au Rwanda en 1994. En face, les États-Unis et la Grande-Bretagne soutenaient tout aussi activement le mouvement Tutsi du Front Patriotique Rwandais, de Paul Kagamé (l'actuel président rwandais) entraîné au Burundi. C'est pour prévenir l'invasion des troupes de Kagamé que les FAR organisèrent le génocide. Lors des massacres massifs qui ont suivi en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), ce sont la France et les États-Unis qui se sont affrontés par Mobutu et Kabila interposés. De même que dans les massacres sauvages au Liberia et en Sierra Leone, on pouvait remarquer la présence, discrète ou non, des mêmes parrains impérialistes (avec, par exemple, l'armée britannique qui était venue occuper la ville de Freetown). Et aujourd'hui encore la France et les États-Unis s'affrontent en Côte d'Ivoire, où l'impérialisme français est présent avec une résolution de l'ONU lui permettant de tenter de maintenir la « paix » et avec ses 4000 hommes sur le terrain prêts à en découdre pour protéger les profits de Bouygues ou de

Bolloré.

Mais l'ONU ne s'est pas contentée de fermer les yeux sur ces massacres en cautionnant les impérialistes présents sur place ; elle est aussi intervenue directement au prix de conséquences dramatiques pour la population. Rappelons l'explosion de violence sur laquelle a débouché l'opération humanitaro-militaire de l'ONU en Somalie en 1993. À ce propos, le Secrétaire général de l'O.N.U. lui-même confessa qu'il s'agissait d'un véritable « *show CNM* » : on se souvient de ce débarquement ultra-médiatisé des troupes (et d'un certain Kouchner...) et des sacs de riz qui ensuite ont pourri sur place ou qui ont été utilisés par les bandes armées locales. Pays situé dans une zone stratégique, la Corne de l'Afrique, en face du Golfe, la Somalie, suite à cette intervention, a été découpée en petits morceaux. L'intervention de l'ONU a engendré la mise en coupe réglée de la population par des crapules excitées par la drogue que la bourgeoisie voulait nous faire passer à l'époque pour les seuls interlocuteurs sur lesquels il fallait compter.

Les crimes directs de l'ONU et de ses « casques bleus »

L'ONU ne joue donc pas uniquement le rôle de couverture pour les puissances impérialistes. Elle organise aussi elle-même directement la tuerie, d'abord, bien sûr, avec ses embargos meurtriers, en Irak et en ex-Yougoslavie, mais aussi à Cuba, en Haïti, en Libye, qui étranglent les peuples mais non les dictateurs, d'ailleurs alternativement soutenus puis bannis par la prétendue « communauté internationale ». Sur place, les fonctionnaires de l'ONU sont là pour faire « respecter » ces embargos. Les « Casques bleus » sont officiellement faiblement armés, mais il leur arrive d'utiliser la population pour leur servir d'escorte et tuer au besoin pour eux : en Somalie, ils enrôlèrent et armèrent pour ce faire des adolescents, les *mooryan*. Parfois, les soldats de l'ONU n'hésitent pas à déchaîner leur violence sur les peuples dont ils viennent occuper le pays : en Somalie, après la mort de plusieurs casques bleus pakistanais, l'administration américaine a lancé les troupes de l'ONU dans une véritable chasse à l'homme ; ces troupes ont alors perpétré dans Mogadiscio et ailleurs dans le pays des affrontements

extrêmement sanglants²⁴. Il n'y était plus du tout question d' « humanitaire »...

Les violences infligées aux populations par les troupes de l'ONU peuvent encore prendre d'autres formes. Au Cambodge en 1991-1993, l'ONU et sa force sur place, l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations Unis au Cambodge), se livra à d'autres crimes : des médecins présents évoquèrent les sévices sexuels que des soldats de l'ONU firent subir à des enfants et des adolescents. De manière générale, l'ONU recrute un certain nombre de ses soldats dans les prisons de leur pays d'origine²⁵. « *Il est évident*, note Marie-Claude Smouts, directrice de recherche au CNRS, *que certains pays tirent des avantages de leur participation, soit pour calmer des soldats agités, soit pour leur faire bénéficier d'une solde substantielle. Au-delà, des incidents inquiétants ont constamment lieu : tel contingent profite de son passage au Cambodge pour entrer dans le raffinage de la cocaïne, tel autre fait du trafic d'armes en ex-Yougoslavie, un troisième installe des maisons pour le repos du guerrier (...)* La difficulté de rassembler des contingents volontaires pousse l'ONU à fermer souvent les yeux sur des agissements qui parfois sont loin d'être individuels. »²⁶

En outre, les dépenses des organisations de l'ONU présentes sur place ont des conséquences désastreuses sur l'économie locale, en raison du train de vie des fonctionnaires de l'ONU qui fait grimper les prix. Au Cambodge en 1991-1993, cette présence a détourné les travailleurs de la production au profit des services rendus uniquement à ces étrangers, et évidemment inaccessibles pour l'écrasante majorité de la population. Les ressources de l'ONU (que l'on paie avec les impôts des peuples des États membres, rappelons-le) vont alors aux marchands sans scrupule et aux mafieux de tout acabit dans les pays où les représentants de l'ONU

²⁴ Le chercheur Roland Marchal parle de « violations des droits de l'homme » perpétrées par les troupes de l'ONU (Roland Marchal, « Somalie : les dégâts d'une improvisation », in Marie-Claude Smouts (dir.), *L'ONU et la guerre. La diplomatie en kaki*, Paris, Complexe, 1994, p. 86).

²⁵ Raul Marc Jennar, « Cambodge : l'entreprise achevée », *ibidem*, p. 73.

²⁶ Marie-Claude Smouts (dir.), *L'ONU et la guerre*, op. cit., p. 143.

dépensent sans compter. Une fonctionnaire de l'ONU a reconnu lors de l'intervention au Cambodge : « *Il ne faut pas se cacher que certains membres de l'ONU sont venus uniquement au Cambodge pour faire de l'argent. À leur retour, ces derniers ont pu s'acheter un appartement à Manhattan.* »²⁷ La corruption de cadres de l'ONU est mentionnée par des observateurs indépendants²⁸. Certains se spécialisent dans les « affaires » par exemple la vente de munitions des Nations Unies aux bandes armées locales. Et pendant ce temps, l'ONU continue d'affirmer son prétendu « principe » de non-ingérence dans les affaires d'un État ! Ce qui ne l'a pas empêchée de créer au Salvador, en 1991, une nouvelle police et une nouvelle justice à ses ordres.

L'ONU et les rivalités entre les grandes puissances

Partout où les impérialistes ont des intérêts, l'ONU peut permettre d'employer la force, les bombardements en Afghanistan en ont été une preuve : les Américains occupent la zone et personne à l'ONU n'a rien trouvé à y redire. L'ONU constitue aussi un instrument utile pour des puissances comme la France et la Grande-Bretagne : c'est pour elles l'un des moyens de garder leur rôle sur la scène diplomatique et militaire internationale. Cela explique par exemple que la France paie rubis sur l'ongle les sommes « dues » aux Nations Unies alors que les États-Unis, la Chine et la Russie sont de mauvais payeurs — ils ont nettement moins besoin de l'ONU pour s'affirmer... En revanche, la Chine et la Russie peuvent monnayer leur vote « oui » ou leur abstention en échange du silence sur leurs propres exactions (comme la Chine lors de Tiananmen, ou la Russie en Tchétchénie). La Russie empêche par ailleurs évidemment toute intervention de l'ONU dans sa zone d'influence : on n'a pas entendu parler de l'ONU lors des conflits qui ont éclaté dans les ex-Républiques « soviétiques », comme en Géorgie, dans la région du Haut-Karabakh ou au Tadjikistan...

Alors que l'ONU fait mine de réfléchir au « désarmement », il lui est

totallement impossible de faire un seul petit pas en ce domaine, vu les intérêts des grandes puissances impérialistes en jeu. En 2003, la guerre a été menée en Irak officiellement pour désarmer ce pays, mais que dire de la puissance des armements des pays siégeant au Conseil de Sécurité... À l'occasion de cette guerre contre l'Irak, en dépit des divergences de façade, l'ONU a d'ailleurs couvert les États-Unis par la résolution 1441 du 8 novembre 2002²⁹.

Aucune illusion n'est permise !

C'est pour cela que se dévoile la nature de classe de tout appel à l'ONU pour empêcher une guerre. L'ONU est un instrument de classe aux mains des impérialistes, de tous les impérialistes et de leurs intérêts communs contre les peuples et les classes exploitées de tous les pays, les contradictions décelables au sein de l'ONU ne sont que des reflets des divergences d'intérêts ou de tactique entre les impérialistes, qui sont, la plupart du temps, résolus au sein même de l'ONU. Dans son organisation même, il est prévu que les grandes puissances (du moins celles qui sortirent victorieuses de la Seconde Guerre mondiale) dominent sans partage poids prépondérant de l'impérialisme américain, le plus fort, et la domination sans partage des pays permanents au sein du conseil de sécurité sur les autres membres de l'ONU. L'apparence démocratique ou émancipatrice de ses interventions n'est là que pour tromper les peuples. Ceux qui, au sein du mouvement ouvrier, prétendent le contraire et veulent s'en servir, ou bien ont des illusions et se trompent eux-mêmes, ou bien cherchent à susciter des illusions.

Le mouvement d'émancipation des peuples ne peut certainement pas en appeler à l'ONU. Cette institution devra être détruite par les peuples sous la direction du prolétariat international, car dans tous les pays ou des mouvements de la lutte des classes pourraient être un risque pour la bourgeoisie, l'ONU continuera de couvrir les puissances impérialistes, voire d'intervenir et de réprimer elle-même directement au service de l'impérialisme.

Paul Lanvin

²⁷ Cité in Pierre-Édouard Deldique, *Le Mythe des Nations Unies. L'ONU après la guerre froide*, Paris, Hachette, 1994, p. 103.

²⁸ Cf. par exemple, Roland Marchal, « Somalie : les dégâts d'une improvisation », article cité, p. 89.

²⁹ La résolution 1441, adoptée à l'instigation des États-Unis, consistait en un ultimatum adressé à l'Irak et accordait sa caution à une intervention militaire impérialiste. (Cf. Le Cri des travailleurs n°1, 2 et 3.)

<p style="text-align: center;">CONTRIBUEZ à améliorer, par vos remarques, vos critiques, vos articles Le CRI des travailleurs <i>Pour s'abonner, nous contacter</i></p>
--

HISTOIRE

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION RUSSE : 1905. PREMIÈRE PARTIE : LE DÉROULEMENT DE LA RÉVOLUTION

1905 est une date essentielle dans l'histoire du mouvement ouvrier. Le prolétariat russe se soulève alors, s'organise comme classe dans la grève générale et se dote d'une structure politique indépendante et révolutionnaire : le Soviet (ou conseil) des députés ouvriers. Outre les bases sociales et politiques de la Russie à cette époque, c'est d'abord le déroulement même des événements révolutionnaires qui seront examinés ici³⁰. Une seconde partie, dans le prochain numéro du Cri des travailleurs, sera l'occasion de revenir sur les analyses et les positions politiques que Trotsky formula à l'occasion de 1905, en particulier la théorie de la révolution permanente.

Arriération économique de la Russie, mais développement d'une puissante classe ouvrière

La situation sociale et économique de la Russie à la veille de 1905 est marquée tout aussi bien par des traits d'arriération, en particulier dans les campagnes, que par une vigoureuse industrialisation, financée à coups d'emprunts de capitaux européens et favorisant la constitution d'une classe ouvrière puissante. Le régime autocrate du tsar ponctionne l'essentiel des richesses du pays pour son propre fonctionnement (armée, police...). Les emprunts extérieurs très importants expliquent eux aussi une augmentation démesurée des impôts indirects, les intérêts de la dette absorbant à eux seuls un tiers des revenus du Trésor, retardant le développement des forces productives. Le processus très lent de la différenciation des classes en a été freiné d'autant. On n'assistait pas en Russie à une accumulation du superflu, et donc pas non plus à l'extension de la division du travail. En particulier, la coupure entre l'agriculture et l'artisanat est faible, à la différence des pays d'Europe occidentale. Mais la deuxième moitié du XIXe siècle a vu le développement des ports et des chemins de fer, l'eupéanisation progressive des techniques industrielles et une

prolétarisation d'une partie des moujiks. Ainsi l'industrie russe, très centralisée, n'a-t-elle pas connu les étapes du petit métier et de la manufacture, et n'a donc pas permis la formation d'un terreau social susceptible de forger une démocratie bourgeoise. L'intelligentsia, totalement dépendante de l'État, se montre incapable de présenter une quelconque opposition politique. Quant aux artisans, ils forment « une classe obscure, affamée, aigrie » (Trotsky).

La population de la Russie est alors à majorité paysanne écrasante (80 %). En 1861 est intervenue l'abolition du servage : les paysans ont dû alors racheter les terres et leur affranchissement. Un profond archaïsme économique et technique règne dans les campagnes ; les famines régulières sont dues notamment à l'absence de méthodes de culture rationnelles. Les propriétaires prélèvent d'importantes rentes usuraires, qui plongent la paysannerie dans la misère.

L'influence du prolétariat est déterminée par son rôle dans l'économie moderne. Il y a en Russie à cette époque 3 millions d'ouvriers dans l'industrie, qui produisent par leur travail la moitié du revenu annuel du pays. Ce prolétariat se trouve d'emblée face à un pouvoir d'État extrêmement centralisé et face à des forces capitalistes tout aussi concentrées. La lutte à engager sera sans merci.

Les tâches de la révolution russe sont d'abord « bourgeoises », au sens où elle doit affranchir la Russie du tsarisme, de l'absolutisme et du féodalisme. Mais la principale force sociale engagée dans cette révolution est la classe ouvrière, et c'est en ce sens que l'on peut aussi parler, avec Trotsky, de révolution prolétarienne. La bourgeoisie n'y tient pas le premier rôle, à la différence de ce qui a caractérisé la Révolution française, révolution qui consacra le plein rôle de la bourgeoisie dans sa lutte pour la prise du pouvoir. En 1848 en France, la bourgeoisie n'occupa déjà plus une telle place, et s'associa avec les forces de la réaction, craignant d'être débordée par le prolétariat en voie de constitution comme classe. « La

révolution pouvait être faite non par elle, mais contre elle », écrit Trotsky. Mais le prolétariat était encore trop faible, manquait d'expérience et d'organisation, pour prendre seul la tête de la révolution et la mener jusqu'à la victoire. « *L'antagonisme du prolétariat et de la bourgeoisie s'était trop affirmé pour que celle-ci pût sans crainte assurer le rôle d'un dirigeant national ; mais cet antagonisme n'était pas encore assez fort pour permettre au prolétariat de se charger de ce rôle.* »³¹ En Russie, il en va différemment : le prolétariat est en train de se constituer comme classe, de se forger son expérience de la lutte, de construire ses organisations. C'est lui qui va affronter l'autocratie.

La lutte pour imposer un régime constitutionnel — revendication du parti bourgeois des « Cadets » — n'a pas d'abord émané du prolétariat. Elle a été le fait des étudiants radicalisés et de certains intellectuels combattifs. Cette lutte a connu un premier apogée en 1904, mais les étudiants ont été livrés à eux-mêmes et leurs mobilisations réprimées. L'« oukase » (décret) impérial de décembre 1904 interdit toutes réunions à caractère anti-gouvernemental. À partir de cette date, les réunions, les congrès sont de fait dispersés par la force, la presse subit une censure violente, les manifestations sont pourchassées avec une brutalité impitoyable. Dans la classe moyenne, cet oukase détruit les illusions politiques qu'elle pouvait encore avoir à l'égard du tsarisme et fait naître une haine de l'absolutisme jusque là inconnue. Les mots d'ordre révolutionnaires deviennent alors acceptables.

Le « Dimanche rouge » et ses suites

Aux premiers jours de 1905, les ouvriers de Pétersbourg lancent une pétition décrivant les conditions de vie et de travail, toutes les humiliations, les persécutions, les injures que subit le peuple. « *Elle énumérait tout : depuis les courants d'air qui traversaient les fabriques jusqu'à la*

³⁰ En suivant Trotsky, 1905, [éd. fr.] Paris, Éditions de Minuit, 1969, 476 p.

³¹ Sauf indication contraire, les citations sont de Trotsky, *op. cit.*

servitude du pays ». Les revendications de cette pétition, formidable cahier de doléances, sont à la fois économiques et politiques : la pétition réclame des salaires décents, la journée de huit heures et l'abandon progressif de la terre au peuple, l'amnistie, les libertés publiques et la séparation de l'Église et de l'État, et surtout la convocation d'une Assemblée constituante, élue au suffrage universel non censitaire.

C'est autour de ces revendications que la mobilisation de janvier 1905 va s'articuler. Le 3 janvier, une grève éclate à l'usine Poutilov de Pétersbourg. Quatre jours plus tard, les grévistes sont au nombre de 140 000. Une grande manifestation est prévue pour le dimanche 9 janvier. Parmi les manifestants se trouvent plusieurs milliers d'ouvriers conscients organisés dans des partis sociaux-démocrates. Mais l'armée tire sur les manifestants pacifiques ; les morts se comptent par centaines, les blessés par milliers.

Après ce massacre du « Dimanche rouge », un flot de grèves parcourt tout le pays, pendant plusieurs semaines : 122 villes sont touchées par cette mobilisation ouvrière, souvent spontanée, animée par un mouvement de solidarité avec les victimes de Pétersbourg.

Outre les grèves, la mobilisation prend aussi la forme d'assembles populaires, qui trouvent asiles dans les universités. « *Les ouvriers allaient tout droit à l'université en sortant de l'usine. La foule qui sortait de l'université ne ressemblait plus à celle qui y était entrée.* » Le mouvement de grève connaît des flux et des reflux mais il ne cesse jamais vraiment pendant la période qui court de janvier à octobre 1905. Ainsi en septembre, la grève qui part des compositeurs de l'imprimerie Sytine à Moscou — avec pour revendications la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires — s'étend-elle dans d'autres branches industrielles. Le 2 octobre, les ouvriers des imprimeries de Pétersbourg se mettent à leur tour en grève par solidarité avec leurs camarades de Moscou.

La grève générale d'octobre

La grève reprend avec plus de force encore en ce début du mois d'octobre. Tout commence vraiment alors par une grève des chemins de fer, qui se déploie peu à peu dans d'autres secteurs. La grève se développe et se coordonne avec beaucoup d'efficacité, grâce aux moyens qui d'ordinaire

favorisent l'État centralisé, mais qui en l'occurrence permettent de décentraliser la grève et de l'étendre à tous les centres industriels : le chemin de fer et le télégraphe. Trotsky décrit la grève comme une puissance en marche, forte de sa vigoureuse organisation à l'échelle du pays : « *[La grève] ouvre une imprimerie quand elle a besoin de publier le bulletins de la révolution, elle se sert du télégraphe pour envoyer ses instructions, elle laisse passer les trains qui conduisent les délégués des grévistes. Pour tout le reste, elle ne fait aucune exception : elle ferme les usines, les pharmacies, les boutiques, les tribunaux.* » Et de fait, la grève du prolétariat (et à sa tête les ouvriers de la métallurgie et de l'imprimerie) s'accompagne de celle d'autres secteurs et d'autres catégories sociales : médecins, avocats, intellectuels... Si les « Cadets » (les « constitutionnels démocrates », la bourgeoisie libérale) n'osent pas se montrer dans les réunions populaires, l'aile gauche des intellectuels soutient la grève prolétarienne avec des secours financiers considérables. La bourgeoisie capitaliste espère pour sa part une réforme politique qui permettra un essor de l'industrie. Les entrepreneurs ne répriment donc pas la grève, en octobre du moins ; ainsi ne recourent-ils presque pas au lock-out. La bourgeoisie compte sur le prolétariat pour mener une révolution bourgeoise à sa place. Pour illustration de cette attitude, les propriétaires des usines métallurgiques du secteur de Moscou décident de refuser les services des cosaques. Surtout, les employeurs continuent de verser leurs salaires aux ouvriers pendant la grève. « *S'attendant à un épanouissement de l'industrie sous "le régime de la légalité", ils inscrivent sans discuter cette dépense sous la rubrique des frais extraordinaires de production* »...

De très importants meetings se tiennent, et des barricades se dressent dans certaines villes. « *Des véhicules, des rails, des poteaux, une multitude de menus objets, tout ce que la révolution, suivant l'expression de Victor Hugo, peut jeter à la tête de l'Ancien Régime, sert à la construction* ». L'imprimerie joue un rôle fondamental dans cette lutte. Les syndicats des ouvriers de la presse mènent le combat contre la censure, pour la liberté de la presse, et un grand nombre d'ouvriers impriment des écrits illégaux. Les *Izvestia* du Soviet sont distribuées à tous les carrefours. À Pétersbourg, de la sorte, la censure est abolie de fait. En province, elle recule fortement, grâce

aux journaux en provenance de la capitale, sur lesquels la population se précipite dès leur arrivée par convois.

Dans les campagnes aussi, la révolution s'étend. Là, des paysans assurent leur mainmise sur les terres ; ailleurs, d'autres s'emparent des récoltes ; des ouvriers agricoles organisent la grève et le boycottage ; en de nombreux endroits, les paysans refusent de fournir des recrues à l'armée, de payer les impôts et les dettes. Plus de 2 000 manoirs sont détruits. L'influence des socialistes révolutionnaires (S.-R.) et des sociaux-démocrates a été décisive ici. En Lituanie, la classe paysanne chasse les gendarmes, les greffiers et les maîtres d'école à la botte du pouvoir tsariste, et se dote de ses juges par voie d'élection. Ses délégués sont présents au Congrès de Vilnius qui compte deux mille représentants du peuple.

La constitution du Soviet des députés ouvriers

Le prolétariat éprouve de fait la nécessité de s'organiser en créant sa structure politique propre : ce sera le Soviet des députés, siégeant à Pétersbourg. Dans tous les foyers industriels en grève, la démocratie se met en place ainsi à partir d'octobre 1905, à l'échelle du pays tout entier, et sous une forme inédite, sur la base d'un délégué au Soviet pour 500 ouvriers (ce principe n'étant d'ailleurs pas toujours strictement appliqué : certains délégués représentent 100 ou 200 ouvriers) ; les petites entreprises industrielles s'unissent pour former des groupes d'électeurs suffisamment importants pour être représentés par un délégué au Soviet.

Face à la mobilisation du peuple, où domine de manière éclatante le prolétariat, le pouvoir cède partiellement. Le 18 octobre, le tsar signe le manifeste de la Constitution. C'est donc formellement l'instauration d'un régime constitutionnel. Mais cette Constitution omet toutes les libertés, se garde bien de donner à la Douma le droit de légiférer et refuse l'extension du droit électoral.

Le Soviet des députés ouvriers porte alors à la Douma des revendications précises : réglementer l'approvisionnement des masses ouvrières, ouvrir des locaux pour des réunions, suspendre toute attribution de provisions à la police et à la gendarmerie. Il demande ainsi à l'assemblée bourgeoise d'aider le peuple à vaincre l'absolutisme dans son propre intérêt de classe. Mais la

Douma refuse : la bourgeoisie se montre plus que timorée devant la révolution que le peuple mène pour débarrasser la Russie de l'autocratie.

La grève générale n'aboutit pas à une prise de pouvoir ; elle en est la condition nécessaire, mais non suffisante. Ces journées d'octobre constituent avant tout, analyse Trotsky, une grève politique, « une grande manœuvre pour la révolution, une revue simultanée de toutes les forces », et non une véritable insurrection. Et tandis que rien n'a vraiment changé au sommet de l'État (l'armée reste entre les mêmes mains, les administrateurs conservent leurs postes — « l'absolutisme, insiste Trotsky, en tant que fait matériel, subsistait intégralement »), tandis que le tsar accorde d'une main une Constitution, de l'autre, il lance les soldats à l'assaut de l'Institut technologique où siège le Soviet des députés ouvriers. Tandis que la foule brandit des drapeaux rouges, la soldatesque tire ; la fusillade contre le Soviet montre que la « Constitution » n'est qu'un chiffon de papier. Dès la fin du mois d'octobre, donc, cette sanguinaire répression pose une question essentielle : de quel côté se trouve l'armée ? De sa position doit dépendre en effet le sort de la révolution. Pour cela, il faut mettre les masses mobilisées et l'armée face à face ; la grève générale en est l'occasion, violente mais indispensable. Le prolétariat en lutte apprend alors qu'il lui faut, pour être victorieux, s'assurer de trois conditions : organiser les campagnes et établir une liaison entre elles et les villes ; s'attacher étroitement l'armée ; prendre les armes.

Le Soviet décide que la grève générale doit continuer, malgré la répression, contre la répression. Et le prolétariat met en application la décision de ses délégués : la grève se poursuit partout. « *Pas de fumée aux cheminées des usines ; elles sont comme les témoins muets du scepticisme des quartiers ouvriers où l'illusion constitutionnelle n'a pas pénétré* ». Mais la répression est monstrueuse, d'une barbarie inouïe. L'ancien régime recrute son *lumpenproletariat* « *dans tous les recoins, dans tous les taudis, dans toutes les tanières* » : bandits de grand chemin, repris de justice, souteneurs, moujiks affamés arrivés dans les villes, petits boutiquiers aigris, mouchards, va-nu-pieds. Ces troupes des bas-fonds se lancent dans de véritables pogroms, à côté desquels

« *les horreurs de la Saint-Barthélémy ne semblent qu'un innocent effet théâtral* » : quatre mille personnes — hommes, femmes, enfants, vieillards — sont massacrées dans les villes et les campagnes de Russie, dix mille autres mutilées. Contre ces bandits, les ouvriers parviennent à organiser des compagnies armées ; à Pétersbourg par exemple, une milice ouvrière avec des services de nuit réguliers se met en place. Mais lorsque le Soviet constate que la poursuite de la grève sera difficile, il invite à reprendre le travail le même jour à la même heure, ce qui est fait. C'est là une indication de la force du Soviet, de la confiance que lui porte la population qui en a élu les délégués mandatés et révocables.

La grève d'octobre laisse des traces immédiates. En reprenant le travail, beaucoup d'ouvriers, dans quelques grandes usines, imposent dans les faits l'application de la journée de huit heures. Les huit heures, c'est « le programme entre tous les programmes », comme dit Trotsky, « le vœu entre tous les vœux ». La réduction de la journée de travail (qui allait parfois jusqu'à douze ou quatorze heures) est le seul moyen pour les ouvriers de se réunir à la sortie de l'usine, de s'organiser politiquement après le travail. C'est donc une exigence essentielle de la démocratie politique. Mais devant cette atteinte à leur propriété privée, les patrons, cette fois, réagissent. C'est d'ailleurs l'État qui commence par fermer les grandes entreprises qu'il contrôle, puis viennent les fermetures des établissements privés. Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers sont jetés à la rue. Les réunions ouvrières sont de plus en plus souvent dispersées par la police. Le Soviet convie à battre en retraite, la lutte essentielle se concentrant désormais dans la réouverture des usines. Mais la marque de cette bataille est profonde dans le prolétariat ; la revendication des huit heures est à présent ancrée même chez les ouvriers les moins conscients et les moins politisés.

Faire le lien avec les soldats

La grève reprend en novembre. Elle a pour origine la mutinerie militaire qui a lieu à Cronstadt les 26 et 27 octobre et qui est écrasée par le régime, lequel proclame l'état de siège et destine les mutins à la cour martiale. De vastes meetings de protestation se tiennent à Saint-Petersbourg. Ainsi, alors qu'une grève mobilisant toutes

les énergies vient à peine de s'achever, une autre recommence, chez les ouvriers de la capitale. Mais cette fois, la grève permet de faire le lien entre le prolétariat et l'armée. On assiste à une série de meetings dans les casernes de Pétersbourg. Aux séances du Soviet se présentent désormais des soldats ouvriers et même des délégués de la troupe. Le Soviet adresse pour sa part un manifeste aux soldats, qui proclame : « *Vos peines sont nos peines, vos besoins sont nos besoins.* »

Une révolte militaire explose à Sébastopol. Les ouvriers se rendent aux réunions de soldats quand ceux-ci ne sont pas autorisés à aller dans les meetings ouvriers. La révolte s'étend de façon régulière dans les casernes. Le cuirassé Potemkine résiste jusqu'au bout en faisant flotter le drapeau rouge jusqu'à épuisement des cartouches. Les matelots — et parmi eux, d'abord, les techniciens, les machinistes —, soldats qualifiés, sachant lire et écrire, se sont ainsi montrés aux avant-postes révolutionnaires. L'infanterie quant à elle, composée essentiellement de paysans, s'est révélée beaucoup plus instable ; c'est elle qui tire sur le prolétariat.

Car, en décembre, la contre-révolution marche à grands pas. Les 560 députés du Soviet sont arrêtés. En réaction, on assiste à une très puissante grève, à Moscou principalement ; la foule désarme les officiers venus de Mandchourie. Les compagnies ouvrières sont actives face à la troupe ; des cosaques tourment les talons devant les manifestations ouvrières. « *On n'inquiète pas les soldats, on évite de les mécontenter* ». Devant les usines, les ouvriers font de la propagande auprès des soldats. Mais, lors du troisième jour de grève, l'affrontement se fait sanglant, l'armée tire, elle n'a pas basculé. Les dragons tirent sur des passants isolés, sur les badauds qui lisent les affiches, massacrent la population. Il y a mille morts et autant de blessés. Malgré une résistance acharnée des groupes ouvriers armés à Moscou — soit environ 800 hommes dans les compagnies formées par les partis social-démocrates et S.-R. (socialistes-révolutionnaires), 500 cheminots pourvus d'armes à feu et environ 400 ouvriers typographes, auxquels il faut ajouter le soutien de toute la population qui dresse des barricades, comme dans un grand nombre d'autres villes —, la contre-révolution triomphe.

Au total, entre janvier 1905 et avril 1906, le gouvernement du tsar a fait

massacrer plus de 15 000 personnes, d'après les estimations effectuées à l'époque. Plus de 20 000 furent blessées, 70 000 furent arrêtées, déportées, incarcérées. Parmi elles, en tant que membre du Soviet des députés de Pétersbourg, Trotsky, dont on étudiera au prochain numéro les analyses, proposées en particulier dans le texte intitulé « *Bilan et perspectives* ».

Laura Fonteyn

(À suivre)

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO DOUBLE (32 pages) :

Qui sommes-nous ? (p. 2)

FRANCE

2004 : Que la lutte de classes reprenne ses droits ! (*article en trois parties, pp. 3-13*)

- *Attaques de Chirac : le pire est devant nous... (pp. 3-6)*

- *... pourtant les dirigeants syndicaux co-élaborent les contre-réformes du gouvernement et osent nous refaire le coup des « journées d'action » catégorielles et sans lendemain (pp. 7-8)*

- *Campagne électorale : l'accord LO-LCR pour les régionales ou la campagne du PT pour les cantonales sont-ils des points d'appui pour la lutte de classe ? (pp. 9-13)*

Loi Chirac contre les lycéennes musulmanes :

Déjouer le piège, adopter une position communiste révolutionnaire (pp. 14-20)

Syndicalisme : « Briser la spirale infernale »

Une tribune libre de Claude Luchetta (pp. 21-23)

Non à la présence policière dans les collèges et les lycées !

Document : lettre des personnels d'un collège contre la vidéosurveillance (p. 24)

MAURITANIE : Des survivances esclavagistes et féodales à la domination impérialiste (*pp. 24-25*)

INTERNATIONAL : L'ONU : institution-clé de l'impérialisme (II) : 1989-2003 (*pp. 26-28*)

HISTOIRE : La première révolution russe : 1905.

Première partie : le déroulement de la révolution (pp. 29-32)